

RESSOURCE TSR

La démarche d'enquête au service de la
pensée critique des élèves

Le dispositif « dans la peau d'un migrant »

I. Contexte de création et objectifs de la ressource

En tant qu'enseignants de différentes disciplines et CPE, une de nos missions est de former des citoyens éclairés capables de se forger une opinion sur des questions essentielles touchant à notre société, à l'être humain, au « vivre ensemble ».

Or, nous observons, chacun dans nos pratiques, des personnels d'établissement qui se trouvent parfois confrontés à des propos discriminatoires et racistes des élèves entendus dans leur classe ou dans d'autres lieux de l'établissement, et à la difficulté d'y répondre. Il est en effet difficile d'argumenter, d'appuyer ses propos sur des sources fiables et documentées et de susciter le débat sans entretenir les clichés.

Notre ressource doit permettre de :

- Fournir aux personnels des outils pour aborder ces questions avec les élèves ;
- Promouvoir l'éducation à la citoyenneté et lutter contre les préjugés, sources de discriminations.

Elle propose d'explorer la QSV des migrants avec le cadre méthodologique suivant :

- Faire émerger les représentations et les systèmes de valeurs des élèves, leur savoir de référence.
- Mettre en rapport la QSV des migrants avec les savoirs préalables des élèves, leurs représentations, leurs systèmes de valeurs, et de les confronter à certains savoirs de référence.
- Permettre aux élèves de vivre une expérience sensible, un engagement émotionnel à travers un travail de recherche documentaire sur la situation d'un migrant qu'ils vont s'approprier.

L'objectif n'est pas de leur apporter une réponse mais d'ouvrir le champ des élèves à l'altérité et à la complexité de la QSV des migrants.

II. La question socialement vive : définition et enjeux

Les Questions Socialement Vives (QSV) sont apparues dans les années 2000 comme objets de recherche dans le champ didactique. Les QSV sont des questions/savoirs qui font l'objet de controverses dans les savoirs de référence (scientifiques, professionnels ou sociaux), dans la société (on en débat dans les médias) et par conséquent font débat dans la classe. Les QSV interpellent les pratiques sociales et renvoient aux représentations sociales et aux systèmes de valeurs des élèves. Sur ces questions, il n'y a pas une seule solution valide et rationnelle. Ce qui ne veut pas dire que toutes les décisions se valent. Les QSV sont, selon l'actualité, l'avancement de la recherche, les acteurs impliqués... porteuses d'incertitudes, de divergences, de controverses, de disputes, voire de conflits. Ces questions révèlent les interactions entre Sciences et Sociétés et la construction des savoirs.

Les QSV sont en quelques sortes des questions qui font l'objet de différences de points de vue ou même de controverses entre des experts (scientifiques, chercheurs) mais aussi dans la sphère publique ou politique, car les savoirs ne sont pas stabilisés, du fait d'un environnement complexe, évolutif et incertain.

On peut distinguer des QSV latentes (« sociales », les questions du genre, des nationalités, religieuses, de l'identité nationale, etc.), des QSV d'actualité (biotechnologies, OGM, guerres, nucléaire, mondialisation, environnement, etc.) (Legardez, 2017). Cependant, elles répondent toutes à trois niveaux de vivacité par (Legardez & Simonneaux, 2006) :

1. Une vivacité dans la société : la question suscite l'intérêt des acteurs sociaux, individuels ou collectifs, et est un objet de controverse dans le sens où elle provoque des débats contradictoires (des «disputes» aux «conflits»), mobilise des représentations, des valeurs, des arguments. Elle est considérée comme un enjeu par la société.

2. Une vivacité dans les savoirs de référence : Elle provoque largement le débat dans la société civile, mobilise aussi les acteurs des champs scientifiques et techniques directement concernés par le problème posé. Les débats (des « controverses » aux « polémiques ») entre: spécialistes de champs disciplinaires, ou experts de champs professionnels, ou acteurs de pratiques sociales.

Aux fondements de la QSV, il existe souvent un conflit de paradigmes scientifiques non stabilisés. La question est donc vive d'un point de vue épistémique, puis sur des prises de positions sociales, culturelles, politiques ainsi que les systèmes de valeurs.

3. Une vivacité dans les savoirs scolaires : la double vivacité sociétale et épistémique a des résonances au sein de l'École. Les débats qui ont lieu en société sont introduits en classe, par l'effet d'une dynamique sociale ou médiatique, et transposent leur vivacité aux différents niveaux du dispositif éducatif, soulevant ainsi des interrogations nouvelles.

Elles sont également caractérisées par leur nature ouverte. Il n'y a pas une unique bonne réponse qui permettrait de clôturer une QSV. Au contraire, des pistes de réponse à une QSV sont toujours construites socialement. Ces solutions hypothétiques sont généralement diverses et coexistent, même si elles sont contradictoires.

En outre, les questions socialement vives sont complexes : elles brassent différentes formes de savoir (savoir scientifique de référence, savoir social, savoir professionnel, etc.) sur des échelles plurielles de temps, d'espace, de société.

De multiples exemples de questions socialement vives existent. Elles traversent et structurent de nombreux espaces de discussion socio-scientifiques. Il suffit d'ouvrir les journaux, de suivre l'actualité politique, de se connecter à un réseau social, d'écouter les syndicats agricoles, etc., pour y être confronté. Ces questions sont enfin très souvent localisées et situées sur un territoire, tout en faisant écho à des questions plus globales.

L'enjeu de l'enseignement.

L'enseignement des QSV opte pour une posture critique qui amène à comprendre la complexité des QSV. Enseigner les QSV à l'école constitue un enjeu éducatif et citoyen essentiel pour un rapport démocratique au savoir. Legardez et Simmoneaux débutent leur ouvrage par le passage suivant : « L'enjeu éducatif est de permettre aux élèves de développer une opinion informée sur ces questions, d'être capable de faire des choix en matière de prévention, d'action, d'utilisation et d'être en mesure d'en débattre. Pour cela, il convient entre autres que les élèves comprennent les contenus scientifiques impliqués et identifient les controverses à leur sujet, et enfin analysent leurs répercussions sociales. » (Legardez et Simmoneaux, avril 2013, p. 79).

L'enjeu de l'enseignement des QSV devient donc un enjeu d'émancipation qui vise la capacité des élèves à transformer la société.

Il apparaît ainsi, qu'à travers les QSV, on puisse faire l'expérience en classe d'un objet didactique qui réponde à l'objectif de former à la pensée critique, que nous définissons ci-après, pour faire émerger une responsabilité citoyenne et une attitude respectueuse vis-à-vis d'autrui.

III. Les migrants, une question socialement vive

Le choix du thème est de première importance puisque la QSV doit présenter des points de controverse, interpellier les élèves, les concerner pour qu'ils puissent, par la compréhension du problème, l'apprentissage et la confrontation à l'altérité, construire une pensée critique.

Nous avons fait le choix d'aborder la question des migrants, qui est une QSV. Elle est complexe, mouvante, elle fait débat : les raisons de la migration, l'accueil réservé aux immigrés en France et en Europe, les

tensions autour des difficultés économiques que certains attribuent à l'immigration, la montée de la xénophobie dans plusieurs pays d'Europe, le sort incertain des milliers de réfugiés qui fuient des pays en guerre, les catastrophes vécues par de nombreux migrants sur les chemins de l'exil... sont autant de questions complexes.

Le terme « Migrant »

Il n'existe pas de définition universellement reconnue du terme « migrant » en droit international. Il peut donc être utilisé de manière plus ou moins restrictive.

Selon le dictionnaire Larousse, un migrant est « une personne qui effectue une migration, qui se déplace vers un autre lieu ».

La migration est définie comme « un déplacement volontaire d'individus ou de populations d'un pays dans un autre ou d'une région dans une autre, pour des raisons économiques, politiques ou culturelles ».

Amnesty International définit un migrant comme « une personne qui quitte son pays pour aller vivre sur un autre territoire pour de multiples raisons. Il s'agit donc d'une personne qui vit de façon temporaire ou permanente dans un pays dans lequel elle n'est pas née. Certains migrants se déplacent de leur propre gré, d'autres y sont forcés notamment en raison de difficultés économiques, mais aussi suite à des conflits ou à des atteintes aux droits humains. La plupart du temps, plusieurs motifs interviennent. »

On distingue les migrants en situation régulière (autorisé à séjourner dans le pays d'accueil, par exemple s'il possède un visa ou un permis de résidence valide), des migrants en situation irrégulière (qui ne possède pas les documents requis pour séjourner sur le territoire ou que les autorités du pays où il souhaite séjourner ne l'y autorisent pas).

Sous le terme de « migrant », se cachent donc de nombreuses réalités.

C'est une question vive dans la société

La thématique des migrants alimente de nombreux débats. Entre une Europe qui vieillit et dont la population stagne et les pays du sud qui voient leur population rajeunir et augmenter en flèche, la question des migrants soulève de nombreuses controverses et se trouve au cœur d'enjeux politiques, sociaux et économiques vifs et parfois contradictoires.

Les partisans de l'ouverture des frontières soutenant l'immigration s'opposent à ceux qui veulent se barricader pour éviter l'invasion et l'appel d'air. L'arrivée massive de migrants, telle qu'elle est présentée le plus souvent dans les médias et dans les discours politiques, apparaît pour certains comme une pression supplémentaire sur des ressources devenues rares et dans un contexte d'austérité généralisée. Pourtant, les flux migratoires vers l'Union Européenne ont largement diminué : le nombre de franchissement illégaux a été divisé par 9 (1,8 millions en 2015 à 204 219 en 2017) (Benoît Bréville, 2018).

Véronique Bontemps, anthropologue et chercheuse au CNRS, explique qu'il n'y a pas d'explosion du phénomène migratoire. Les migrations augmentent au même rythme que la population mondiale (environ 3% de la population mondiale). L'élément nouveau serait une plus grande visibilité politico médiatique de la crise des migrants et un essoufflement des politiques d'accueil et migratoires (Bontemps, Mazouz, Makaremi, 2018).

Ainsi, la question des migrants occupe le devant de la scène politico-médiatique et provoque des débats contradictoires au sein de la société civile. Le phénomène migratoire est complexe, « multifactoriel et

multidimensionnel » et doit de ce fait exclure les explications et analyses simplistes.

C'est une question vive dans la société et dans les savoirs de référence

Le thème des migrants est une question vive dans les savoirs de référence. Les travaux scientifiques concernant les migrations ont produit des avancées dans l'explication des migrations, leurs causes et leurs effets. Si les risques migratoires sont maintenant bien documentés (Piché, 2013), « le poids des théories migratoires » est laissé de côté : ainsi, l'impact de la mondialisation, la dimension de l'économie politique et la dimension éthique dans la conception des politiques migratoire, sont encore trop peu considérés et représentent des lacunes qui affaiblissent le poids des théories migratoires contemporaines de référence.

C'est une question vive dans les savoirs scolaires

Les programmes officiels d'enseignement accordent une place à la question des migrants dans différentes disciplines. Les migrations sont abordées essentiellement en Histoire Géographie sous l'angle des mobilités humaines, de l'Europe, de la mutation des sociétés, des colonisations et des dynamiques de mondialisation. Les arts appliqués, l'Histoire de l'Art, l'ESC abordent la thématique sous l'angle de l'identité culturelle.

Le prisme du respect, du droit, de l'altérité, des discriminations et du vivre ensemble est traité dans les cours d'EMC (Education Morale et Civique), de SES et de littérature au lycée. Cette approche est plus récente et reste peu présente dans les disciplines d'enseignement. Cependant, au sein des établissements scolaires du Ministère de l'Agriculture, la thématique des migrants peut être abordée dans une visée de construction de la citoyenneté des élèves. Les enseignants d'ESC sont amenés à traiter cette question dans leurs modules de référence notamment. De plus, les CPE abordent des thématiques de ce type dans leurs fonctions. Enfin, le Ministère de l'Agriculture a lancé en 2015 le plan d'action national de l'enseignement agricole « 100 % citoyen » qui traite de cet angle d'approche, très actuel au niveau de l'Etat français en résonance avec une actualité et un questionnement contemporain lié à l'identité.

Ainsi, on peut observer qu'aujourd'hui, parallèlement au disciplinaire, la question des migrants est abordée dans un objectif d'éducation à la citoyenneté et de lutte contre les préjugés et les discriminations. Cette approche d'éducation à la citoyenneté se veut sans endoctrinement et n'est « plus, comme jadis, au service de la formation d'un citoyen docile ». « Cependant, la réflexion sur la citoyenneté et sur son apprentissage ne peut sortir de la pensée magique qu'en acceptant les contradictions de nos sociétés (...) » (Perrenoud, 1997).

IV. Méthodologie

1. La pensée critique

Pour Halpern (1999), la pensée critique relève d'habiletés identifiables, qui peuvent s'enseigner et s'apprendre. Néanmoins, les écrits parus dans *New Directions for teaching and Learning*, évoque les attitudes de la pensée critique. Par conséquent, la pensée critique est la somme des habiletés associées aux attitudes. Cette attitude à la pensée critique, comme capacité, permet la mise en perspective de sa pensée face à celles des autres. De ce fait, la pensée critique s'acquiert, s'exerce et s'évalue.

Pour notre ressource, nous retiendrons la définition de Marie-France Daniel (2017) qui évoque la pensée critique dialogique. En s'appuyant sur le courant social constructiviste, la pensée critique se construit et se développe en parallèle du développement des connaissances humaines. Comme pour Halpern, la pensée critique est évolutive. Pour Marie-France Daniel, la mobilisation de la pensée critique dialogique est : « un outil susceptible de contribuer au développement d'habiletés et d'attitudes qui concourent au maintien et à la préservation de la dignité » (Marie-France Daniel, 2017, page 51).

Dewey (1960) considère la pensée critique comme une construction qui se développe par des interactions nécessaires, tandis que Vygotsky (1985) y voit un apprentissage non linéaire. Marie-France Daniel développe le concept de pensée critique dialogique dans cette logique, la pensée critique se développe par apprentissage, par confrontation à l'altérité, évoquant un échafaudage dont les niveaux s'approprient graduellement (les niveaux les plus complexes estompant les plus simples). Ainsi, selon elle, la pensée critique dialogique renvoie à quatre modes de pensée (logique, créatif, responsable, méta cognitif) et 6 perspectives épistémologiques dites « relationnelles » (égocentrisme, post-égocentrisme, pré relativisme et relativisme, post relativisme et intersubjectivité) qui correspondent au niveau du développement psychologique de la personne.

La pensée critique dialogique sera évaluée d'après le modèle de la grille de Daniel (2017, p.55) qui sera adapté en fonction des ressources développées par chacun dans son établissement. Elle permet de mettre en corrélation les modes de pensées développés et les perspectives épistémologiques possibles.

2. La démarche d'enquête

La recherche en didactique des QSV s'appuie à ce jour principalement sur la méthodologie de l'enquête qui est un outil d'exploration d'un sujet donné en plusieurs phases, particulièrement adapté à la spécificité des QSV. En effet, cette méthode est efficace pour problématiser une question à l'étude, elle donne du sens à la question posée en permettant une analyse approfondie.

Alain Legardez & Laurence Simonneaux (2017), proposant une définition de la QSV et un cadre méthodologique pour aborder une QSV, mettent en avant cet outil comme un « (...) dispositif d'enseignement-apprentissage mobilisable dans différents contextes et organisant le processus d'investigation d'une QSV par différentes phases, dont l'ordre est libre, et des dispositifs pédagogiques, dont certains restent à inventer ». Ainsi, une analyse par la démarche d'enquête permet une rigueur méthodologique qui est un garde-fou contre les stéréotypes.

Il s'agit plus d'un modèle de « gestion des rapports aux savoirs » qui permet de mettre en rapport une QSV avec les savoirs de référence, mais aussi avec les savoirs préalables des élèves, que d'une méthode permettant d'identifier une réponse à la question posée : « La démarche d'enquête que nous souhaitons promouvoir n'a pas pour objectif d'identifier UNE solution, c'est le processus d'enquête lui-même qui est un objectif d'apprentissage, analysant les controverses, leurs interconnexions, les liens et oppositions entre les acteurs, les réseaux d'emprise. Autrement dit, l'important dans la démarche d'enquête est surtout l'expérience vécue de la conduite de l'enquête pour développer compétences et savoirs »

Une démarche constructiviste

Cette démarche s'appuie sur la pensée de John Dewey (1938/2006) qui préconisait une démarche d'enquête pour l'apprentissage de nouveaux savoirs. Il s'agit de l'approche constructiviste de la pédagogie qui choisit d'accompagner l'apprenant dans sa démarche de construction de son savoir. Il est question de problématiser les savoirs et de mener des recherches.

La démarche d'enquête, préconisée pour la didactique des QSV, porte les bases suivantes :

- **La notion d'expérience vécue :**

L'enquête est une méthode profondément constructiviste, elle est en effet basée sur « une expérience vécue par les étudiants, dans le sens où il s'agit d'une exploration d'un environnement social constamment en évolution. » (Simonneaux J. et al., 2017).

Pour Ladage et Chevallard (2011), chercheurs en didactique, l'enquête permet un changement didactique : « Au paradigme de la visite des œuvres et à la pédagogie de l'enseignant, nous opposons ici le paradigme du questionnement du monde et la pédagogie de l'enquête » (Ladage et Chevallard, 2011, page 2) L'enseignant n'est plus uniquement le transmetteur de savoirs, il propose une expérience à vivre, socle de l'enquête que mènera chaque élève, et apporte des outils et méthodes pour cette enquête. L'élève forme ainsi son savoir de manière active.

- **La coopération :**

Selon Dewey, cité par Nedelec (2018), l'expérience se situe aussi dans l'interaction entre acteurs. Il s'agissait, pour Dewey, de permettre aux jeunes d'exercer leur citoyenneté : « coopérer en donnant aux différences et aux différends une chance de se manifester parce qu'on a la conviction que l'expression de

la différence et du désaccord est non seulement un droit d'autrui, mais aussi un moyen d'enrichir sa propre expérience de vie» (Dewey, 2006/1939, p.255).

Dewey a vu dans cette méthode une possibilité importante de développer l'esprit démocratique, en développant la curiosité à travers la résolution de problèmes, et le sens du partage par le choix de questions d'intérêt commun.

• La problématisation et le questionnement :

Le projet PARRISE analyse les pratiques des enseignants de la démarche d'enquête et relève l'importance que revêt la démarche elle-même d'un point de vue didactique : « Le cœur didactique de la démarche se situe bien davantage dans la dynamique de problématisation et de questionnement, c'est-à-dire dans le processus d'enquête, que dans l'outil en soi » (Nedelec, 2017, page 149).

Une méthode aux contours à la fois clairs et souples

L'INRP (Institut National de Recherche Pédagogique) retrace les phases de la méthode modalisée par différents chercheurs dont Alain Legardez et Laurence Simonneaux dans sa lettre d'information de la VST (2007), des « investigations préalables » sont nécessaires :

- L'analyse de la vivacité de la question dans la société, dans les sciences de référence, dans le cadre scolaire ;
- L'identification des « savoirs naturels » des élèves sur la question choisie : quelles sont leurs connaissances, les « échos » dans les médias, les stéréotypes et représentations. Il s'agit aussi de mesurer le « risque d'apprendre » pour les élèves, la déstabilisation possible par la remise en cause des croyances et schémas de référence.
- L'identification de la nature et du niveau des connaissances des enseignants à propos de sujets souvent « récents, complexes, multidisciplinaires, instables ». Il s'agit d'évaluer le « risque d'enseigner » pour l'enseignant : remise en cause des croyances pour lui aussi mais aussi difficultés didactiques à enseigner une QSV.
- L'identification des enjeux épistémologiques et didactiques pour l'enseignement

V. GUIDE DES SEANCES

PREMIÈRE PARTIE	RECUEIL DE LA REPRÉSENTATION DES JEUNES
ÉTAPE 1 : Photo-langage	Objectif : Recueillir la représentation des élèves, leur positionnement par rapport aux migrants et leur opinion. Durée : 45 minutes Outil : Fiche activité n° 1
ÉTAPE 2 : Questionnaire « et moi, qu'est-ce que j'en pense ? »	Objectif : Recueillir leur opinion, leur argumentation, leur façon de raisonner. Durée : 30 minutes Outil : Fiche activité n° 2

DEUXIÈME PARTIE	CONFRONTATION AVEC LA RÉALITÉ ET ÉVALUATION
ÉTAPE 3 : Recherche documentaire	Objectif : Confronter les représentations que les élèves peuvent avoir des migrants à ce qu'en dit la loi et à la réalité des chiffres et des faits. Durée : 1 heure Outil : Fiche activité n° 3
ÉTAPE 4 : Mise en commun et discussion	Objectif : Mise en commun à partir de l'animation « un pas en avant ». Durée : 30 minutes Outil : Fiche activité n° 4

TROISIÈME PARTIE	ÉVALUATION
ÉTAPE 5 : QCM « Accueil des migrants dans des centres d'accueil et d'orientation (CAO) ».	Objectif : Tester si les séances précédentes ont permis aux élèves de différencier les ressentis ou jugements, préjugés, des éléments objectifs, fondés. Durée : 20 minutes Outil : Fiche activité n° 5
ÉTAPE 6 : Choix et commentaires de photo	Objectif : Mesurer l'évolution de la pensée critique Durée : 30 minutes Outil : Fiche activité n° 6

VI. FICHES ACTIVITES ET RESSOURCES

Première partie : Recueil de la représentation des jeunes

Etape 1 : photo langage

FICHE ACTIVITE 1 :

Photo langage

PRESENTATION

Recueil des représentations des élèves à travers 1 photo langage présentant différentes conceptions des migrants :

- Envahisseurs, arrivées massives, nombre de migrants.
- Fuiet la guerre, la misère dans leur pays d'origine : raisons du départ, inégalités ressources...
- Profiteurs, viennent profiter des ressources de l'Europe (travail, sécu, alloc, santé...).
- Source d'insécurité (réseaux illégaux, passeurs, terroristes...) : conception sécuritaire.
- Les conditions d'accueil et de vie en Europe.

OBJECTIFS

- Recueillir la représentation des élèves, leur positionnement par rapport aux migrants et leurs opinions

RESSOURCES NECESSAIRES

- Photos en lien avec les migrants
- Feuille questionnaire

TEMPS INDICATIF : 45 minutes

CONSEILS POUR L'ANIMATION :

- Afin de favoriser le respect de chacun des élèves, il est important de donner quelques règles préalables:
 - Respect de la parole et des avis de chacun : écoute et pas de jugement de ce qui est dit.
 - Chacun a le droit de s'exprimer, d'exprimer ses opinions, dans la limite du respect des autres et du cadre de fonctionnement de la séance.
 - Les propos et ce qui est dit reste confidentiel, dans la classe, ne peut être rapporté à l'extérieur du groupe.
- Afin de favoriser la libre expression, les questionnaires « et moi, qu'est-ce que j'en pense ? » doivent restés anonymes.

DEROULE :

- Placer les photos sur une table afin que les élèves puissent les observer attentivement.
- Chaque élève choisit une photo qui évoque pour lui les migrants.
- Les élèves répondent individuellement au questionnaire « et moi, qu'est-ce que j'en pense ? »
- Faire un tour de table où chaque élève montre sa photo aux autres en disant 2 mots que cette photo évoque pour lui.

Photo langage

Une photo qui représente pour moi les migrants

1. Ecris les mots qui te viennent quand tu regardes cette photo ?

2. Explique pourquoi tu as choisi cette photo ?

OBJECTIFS

- Recueillir leur opinion, leur argumentation, leur façon de raisonner

RESSOURCES NECESSAIRES

- Feuille questionnaire « et moi, qu'est-ce que j'en pense ? »

TEMPS INDICATIF : 30 minutes

CONSEILS POUR L'ANIMATION :

- Afin de favoriser la libre expression, les questionnaires « et moi, qu'est-ce que j'en pense ? » doivent restés anonymes.

DEROULE :

- Distribuer à chaque élève le questionnaire « et moi, qu'est-ce que j'en pense ? »

Les élèves répondent individuellement aux 3 questions :

- a. Que pensez-vous de l'accueil de migrants en France : « selon moi, l'arrivée des migrants en France »
- b. Pouvez-vous citer une ou plusieurs caractéristiques des migrants ? « selon moi, les migrants sont des personnes ... »
- c. Selon vous, quels sont les droits accordés aux migrants en France ?

« Ce que j'en pense »

Ecris 3 phrases en commençant chacune par « selon moi » :

- Que penses-tu de l'accueil de migrants en France ?

Selon moi,

- Peux-tu citer une ou plusieurs caractéristiques des migrants ?

Selon moi, les migrants sont des personnes

- Selon vous, quels sont les droits accordés aux migrants en France ?

Selon moi,

PRESENTATION

- A partir des représentations des jeunes, confronter leurs opinions à des situations réelles de migrants.
- A partir de situations contextualisées de migrants, confronter :
 - Les préjugés et la situation réelle
 - L'imaginaire et le réel
- Tableau des situations des jeux de rôle: (situations individuelles comme manière de travailler le préjugé lié à l'effet de masse)

Sexe	âge; mineur/ majeur	profession	nationalité	cause de la migration	Situation administrative arrivée en France
H Khaled	35 ans	Professeur d'Université	Afghan	Crainte sécurité suite à enlèvement famille par l'Etat islamique	Demandeur d'asile
H Nizar	25 ans	Etudiant	Syrien	Chrétien, minorités opprimées	Statut de réfugié
H Issa		Eleveur de chèvres	Mali	Pauvreté, raisons économiques, changements climatiques	OQTF
H Alphonse	16 ans		RDC	Orphelin suite assassinat parents militants politiques	Reconnu MNA
F Reva	16 ans		Inde	Mariage forcé	Reconnu majeure, OQTF
F Camélia	Maman Rom		Roumanie	Expulsions forcées	Refus Visa Long séjour
F Amina	37 ans		Somalie	Disparition de son mari et ses deux filles lors de bombardements	Statut de réfugiés
H Zari	21 ans	Etudiant	Iranien	Risque peine de mort pour son homosexualité	Demande asile et APS refusés
H Nurah	25 ans	Journaliste blogueur d'opposition	Erythréen	Menaces liées à ses activités de journaliste	Demandeur d'asile
F Françoise	28 ans		Libéria	Femme enceinte de 6 mois qui craint pour l'excision de sa fille à naître	APS 3 mois

- A partir de documents issus d'organismes s'occupant du droit des étrangers ou de défense des droits des migrants, leur donner la possibilité de mesurer si leurs représentations sont fondées.

OBJECTIFS

- Confronter les représentations qu'ils peuvent avoir de l'accueil des migrants à ce qu'en dit la loi et à la réalité des chiffres, des faits
- Déconstruire leurs préjugés, les raccourcis médiatiques, les représentations liées à la gestion politique et administrative des immigrés (peur de l'autre, peur de l'inconnu, d'une autre manière d'être au monde, peur de l'invasion).
- Faire naître et développer l'altérité, l'empathie, se mettre dans la situation d'un migrant.
- Faire prendre conscience de la complexité de la question de l'accueil des migrants et de l'impossibilité d'un discours simpliste qui ne correspondrait pas à une diversité de situations humaines.

RESSOURCES NECESSAIRES

- Power point de présentation de la séance et de retour sur les représentations
- Livrets personnages « et si on creusait nos représentations »
- Feuille questionnaire « personnage »

TEMPS INDICATIF : 1 heure

DEROULE :

- Attribuer à chaque groupe/élève, un livret personnage ainsi qu'une feuille questionnaire.
- Expliquer qu'ils doivent remplir la feuille personnage avec les informations disponibles dans le livret.

RESSOURCE 3

POWER POINT : Synthèse de l'étape 1

LES MIGRANTS

Séance du

2 objectifs:

- Synthèse de la séance du 16 octobre sur vos représentations des migrants
- Travailler les représentations à partir de situations concrètes

LES MIGRANTS
Séance du 19 décembre 2018

Synthèse de la séance du sur les représentations des migrants

LES 3 AXES QUI RESSORTENT:

- Les raisons du départ liées aux conditions de vie des migrants dans leur pays d'origine
- Le parcours migratoire, le voyage pour arriver jusqu'au pays d'accueil
- L'accueil dans le pays d'arrivée

LES AXES QUI FONT CONSENSUS:

- Les raisons du départ : les raisons de leur départ apparaissent légitimes: pauvreté, guerre et la recherche d'une vie meilleure
- Le parcours migratoire: les élèves sont unanimes sur les difficultés de leur parcours migratoire: voyage périlleux, conditions de vie très dures voire dangereuses

L'AXE QUI LAISSE APPARAÎTRE DES TENSIONS OU DES DIVERGENCES: L'ACCUEIL

- Avec d'un côté: l'empathie par rapport à leurs conditions de vie et d'accueil qui est ressenti par certains comme une injustice: solidarité, pitié, abandon
- Et de l'autre côté: la difficulté voir l'impossibilité d'accueillir les migrants, compte tenu de leur nombre trop important et des réactions de peur et de rejet que suscite leur arrivée: fermeture, racisme, peur, mécontentement.

→ Ces représentations et ces tensions sont celles qui traversent notre société actuelle et qui sont véhiculées régulièrement par les médias et par les responsables politiques.

UNE VISION PARTAGÉE DES MIGRANTS

Les migrants sont vus comme

- Pauvres
- Souffrants
- En détresse, traumatisés
- Abandonnés
- Malades
- « Encourageux »

Et ont besoin

- D'argent
- D'un refuge
- D'une vie paisible
- D'aide

DES VISIONS DIVERGENTES SUR L'ACCUEIL DES MIGRANTS

Bienvenus:
nécessité
de l'accueil

- « c'est une bonne chose »
- « il faut leur donner une chance »
- « ils ont besoin d'aide, de refuge »
- « c'est bien normal, ils sont comme nous »

Rejet

- « leur accueil n'est pas bénéfique »
- « ils volent dans les supermarchés »
- « leur accueil ne m'enchante pas »
- « il faut fermer les frontières »
- « la France a d'autres problèmes à gérer »
- « ils ne veulent pas s'adapter ni trouver du travail »

OUI MAIS NON !

- Il faut les accueillir et les aider...
- mais ce n'est pas possible chez nous

LEUR NOMBRE

Arrivée
massive

- « ils sont trop nombreux à arriver »
- « il y a trop de monde »
- « ils sont trop en même temps »

2 VISIONS EN TENSION

ON NE PEUT PAS LES ACCUEILLIR

- Coûte trop cher
- Impossible de les loger
- Pas de place, pas de travail, pas d'argent

NOUS DEVONS LES ACCUEILLIR

- On a besoin d'un refuge, de protection
- Ils veulent juste un travail et de la nourriture
- On aimerait bien être accueilli à leur place

LES DROITS ACCORDES AUX MIGRANTS EN FRANCE

POUR CERTAINS

ILS ONT LES MEMES DROITS QUE NOUS

- Droit de vivre en France, au séjour
- Accès au travail, à un emploi
- Accès au logement
- Accès à la nourriture
- Droit d'expression
- Droit d'asile
- Accès à des camps
- Accès à la naturalisation
- Droit à des cours de français

ILS N'ONT PAS LES MEMES DROITS

- Droits peu nombreux et inférieurs aux droits des français
- N'ont pas vraiment de droits
- Ne peuvent pas travailler légalement
- Droit au mariage au bout de 2 ans
- Droit du sol
- Ils n'ont pas de papiers

QUELQUES HYPOTHESES ET ELEMENTS D'ANALYSE

- ➡ On peut distinguer les représentations qui relèvent:
 - * des ressentis, de notre manière de vivre et d'appréhender les choses avec notre culture, notre sensibilité...
 - * des faits objectifs, de ce qui relève de situations réelles ou du droit.
- ➡ Ces deux éléments sont étroitement liés et participent à construire nos représentations, parfois nos préjugés, qu'ils soient positifs ou négatifs.

LES MIGRANTS

Séance du

Et si on creusait un peu
nos représentations?

Vous êtes un personnage et, à travers vos recherches documentaires, vous allez nous dire :

- Quels sont les raisons de votre exil
- Si vous avez le droit d'être en France et d'y séjourner
- Si vous avez le droit de travailler
- Si vous avez accès aux aides sociales
- Si vous avez accès au remboursement de vos soins
- Si vous avez accès au logement
- Si vous avez accès à l'éducation

RESSOURCE 3

CARTES PERSONNAGES et PAYS

CARTE PERSONNAGE 1

KHALED, AFGHAN

Identité : Je suis Khaled, un homme de 35 ans, professeur à l'université de Kaboul. Ma femme et mes deux filles ont été enlevées par l'Etat islamique. J'ai dû trouver 10 000\$ pour les libérer. Je ne veux pas que cela se reproduise et je décide de venir en France avec ma famille car c'est le pays des droits de l'Homme et des Lumières. Je pense pouvoir y exercer à nouveau mon métier de professeur.

Situation administrative : A notre arrivée en France, une association d'aide humanitaire nous a aidée à effectuer les démarches auprès de la Préfecture pour demander l'asile. La France m'a délivré, pour moi et ma famille, une attestation de demandeur d'asile d'une durée de 9 mois, le temps d'étudier notre demande d'asile.

CARTE PAYS

AFGHANISTAN



Identité :

L'Afghanistan, aussi nommé État islamique d'Afghanistan ou République islamique d'Afghanistan, est un pays d'Asie situé au croisement des mondes indien (Inde, Pakistan, etc.), iranien, chinois et de l'Asie centrale. Le pays compte environ 32 millions d'habitants et sa capitale est Kaboul. C'est l'un des pays les plus pauvres au monde et les plus montagneux (chaîne de l'Hindou Kouch, à l'ouest de l'Himalaya).

Contexte politique et conditions de vie en Afghanistan :

L'Afghanistan subit des conflits quasi incessants depuis 30 ans :

1989 : les Soviétiques stoppent leur intervention en Afghanistan, après 10 ans de guerre civile.

Mais après le départ des Soviétiques, les tensions entre les ethnies se renforcent. La guerre civile éclate en 1992 entre les islamistes modérés pour la république (alliance du nord) et les Talibans, islamistes radicaux.

1996 : Les Talibans prennent alors le contrôle du pays en imposant la loi islamique (la charia) au peuple : les femmes n'ont plus le droit à l'éducation et les exécutions sont fréquentes par exemple.

Après les attentats du 11 septembre 2001 à New York, plusieurs pays (dont les États-Unis et la France) décident d'envahir l'Afghanistan pour chasser les Talibans qu'ils soupçonnent d'aider Al-Qaïda et son chef, Oussama ben Laden. Cette guerre continue encore et des guérillas et des milices maintiennent une grande insécurité. Une partie des forces militaires occidentales ont évacué l'Afghanistan (c'est le cas de la France en particulier).

Depuis 2014, l'Afghanistan, peu stable, est gouvernée par l'autoritaire président Ashraf Ghani.

L'intensification du conflit a entraîné des atteintes généralisées aux droits humains. Des milliers de civils ont été tués, blessés ou déplacés par les violences tandis que l'insécurité persistante restreignait l'accès à l'éducation et à la santé, entre autres services.

CARTE PERSONNAGE 2

NIZAR, SYRIEN

Identité : Je suis Nizar, un jeune homme de 25 ans, chrétien. Je suis étudiant à l'université. Avec l'arrivée de l'Etat islamique, j'ai peur pour ma vie, car je sais qu'ils enlèvent et massacrent les gens de ma religion. Je décide de fuir pour sauver ma vie. Je dispose de mes économies réunies, c'est-à-dire 1000\$ pour tenter de me rendre en France.

Situation administrative : La France m'a délivré une attestation de demandeur d'asile d'une durée de 9 mois, le temps d'étudier ma demande d'asile. Puis elle a accepté ma demande d'asile et j'ai pu obtenir le statut de réfugié.

CARTE PAYS

SYRIE



Identité : La Syrie est un pays du Moyen-Orient. Sa superficie est 185 180 km² et le pays compte plus de 19 millions d'habitants. La capitale est Damas (ville : 1,7 millions d'habitants).

Le président de la Syrie est Bachar el-Assad. En 2000, il a succédé à son père, Hafez el-Assad.

Contexte politique et conditions de vie en Afghanistan :

La Guerre civile syrienne est une révolte et une insurrection populaire en Syrie, opposant les partisans du président Bachar el-Assad et différents groupes rebelles.

La guerre a commencé en mars 2011 par des manifestations anti-régime et en faveur de la démocratie, dans le contexte du Printemps arabe, qui a vu les populations de plusieurs de ces pays se révolter.

Peu à peu, voyant que l'armée réprime durement les manifestants, quelques déserteurs de l'armée régulière et des civils fondent l'Armée syrienne libre et des combats commencent contre l'armée régulière.

La guerre prend une tournure religieuse opposant le gouvernement alaouite de el-Assad aux rebelles qui comptent essentiellement dans leur rang des sunnites. Il y a d'autres religions, telles que la religion chrétienne (10 %) qui est grandement persécutée, notamment par l'Etat islamique.

Plusieurs groupes djihadistes et terroristes se sont constitués au cours du conflit, comme l'Etat islamique (aussi appelé Daech). Daech entre en conflit aussi bien contre l'armée de Bachar el-Assad que contre les rebelles, il commet des attentats et des fusillades, ainsi que des décapitations (souvent filmées).

Le conflit syrien a causé de nombreuses pertes. Chaque camp, mais principalement l'armée de Bachar el-Assad et Daech, sont responsables de milliers de morts, de massacres, de viols et de tortures. Le régime de Bachar el-Assad a effectué de nombreux bombardements contre les civils et a utilisé des armes chimiques.

Destination principale des personnes qui fuient le pays : Au cours de ces cinq dernières années, la crise en Syrie a fait plus de 250 000 morts, des dizaines de milliers de disparus et plus de 6 millions de déplacés à l'intérieur du pays. Elle a aussi contraint 5 millions de personnes à fuir le pays pour aller chercher refuge à l'étranger. La majorité des Syriens qui fuient le pays vont vers les pays frontaliers, notamment la Turquie, l'Irak, l'Égypte le Liban et la Jordanie. Une petite partie des réfugiés syriens fuient vers l'Europe, tentant de rejoindre l'Allemagne et la Suède par exemple.

CARTE PERSONNAGE 3

ISSA, MALIEN

Identité : Je m'appelle Issa, je suis malien. J'étais éleveur de chèvres. Avec ma femme et mes 4 enfants, je parcourais la région pour nourrir mon troupeau. Mais à cause des changements climatiques, il n'y a plus de pluie, plus de mare, plus de végétation, seulement la sécheresse. Toutes mes chèvres ont péri. Nous sommes allés chercher du travail dans la capitale, Bamako, mais je n'arrive plus à faire vivre ma famille. Alors, j'ai décidé de partir pour la France. J'espère que j'y trouverai un emploi et que je pourrai envoyer de l'argent à ma famille restée au Mali.

Situation administrative : Ma demande de visa pour venir en France a été refusée car ma famille et moi avions des ressources économiques insuffisantes.

Arrivé en France, comme je n'avais pas de papiers, j'ai été interpellé lors d'un contrôle d'identité et j'ai reçu une OQTF (Obligation de Quitter le Territoire Français).

CARTE PAYS

MALI



Identité : Le Mali est un vaste pays de près de 18 millions d'habitants (2016), à l'économie très peu diversifiée et exposée de ce fait aux fluctuations des prix des produits de base. Traversé par le fleuve Niger, son territoire essentiellement désertique subit les conséquences du changement climatique. Malgré une population clairsemée, dont 10 % seulement vit dans les régions du Nord, la forte croissance démographique, conjuguée à la sécheresse ont fait monter l'insécurité alimentaire, la pauvreté et l'instabilité. La fourniture de services publics sur ce territoire est compliquée, affecte la cohésion sociale et crée des disparités géographiques.

Le Mali partage ses frontières avec l'Algérie, le Burkina Faso, la Côte d'Ivoire, la Guinée, la Mauritanie, le Niger et le Sénégal. Sa capitale est Bamako.

Contexte politique et conditions de vie au Mali :

Depuis quelques années, la situation politique et sécuritaire au Mali est particulièrement instable. Le début de l'année 2012 a été marqué par un coup d'État militaire et l'occupation des régions septentrionales du pays par des groupes armés.

Des élections présidentielles se sont tenues à l'été 2013 suivies d'élections locales en novembre 2016. Les négociations de paix entre le gouvernement et deux groupes rebelles (la « Plateforme » et la « Coordination ») ont débouché sur la signature d'un accord en mai et en juin 2015. Toutefois, l'application de cet accord de paix est délicate. Indispensable pour la reprise économique et la réduction de la pauvreté, la sécurité reste fragile, des groupes armés poursuivant leurs attaques contre les casques bleus, l'armée malienne et les civils, essentiellement dans le nord et le centre du pays.

Exacerbée par la sécheresse et la guerre, l'incidence de la pauvreté est beaucoup moins élevée dans les zones urbaines, les populations pauvres se concentrant à 90 % dans les zones rurales du sud du pays, où la densité démographique est la plus forte.

CARTE PERSONNAGE 4

ALPHONSE, CONGOLAIS

Identité : Je m'appelle Alphonse. J'ai 16 ans. Mes deux parents étaient journalistes et ils ont été assassinés à cause de leur engagement politique. Ils avaient osé dénoncer la corruption des autorités congolaises et les conditions de travail indignes des ouvriers des mines de coltan. Ce minerai, qui vient à 80 % de mon pays, est indispensable à la fabrication des téléphones portables et des consoles de jeux vidéo.

Son exploitation a provoqué des ravages écologiques et de terribles violations des droits de l'homme. Il sert aussi à financer le conflit armé qui déchire la RDC depuis de nombreuses années. Je suis resté seul après la mort de mes parents et j'ai décidé de quitter mon pays, grâce à l'aide de mon oncle qui me fournit un passeport d'emprunt.

Situation administrative : Arrivé en France, je veux déposer une demande d'asile auprès de la Préfecture mais, comme je suis seul et sans représentant légal, la préfecture refuse que j'engage seul des démarches administratives.

La Préfecture m'oriente vers le Conseil départemental qui est chargé de prendre en charge les enfants en danger (Aide Sociale à l'Enfance) et qui pourrait me permettre de déposer une demande d'asile.

Ma minorité est reconnue et je suis pris en charge en tant que MNA jusqu'à mes 18 ans par le Conseil départemental.

CARTE PAYS

REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO



Identité : Plus grand pays d'Afrique francophone, la République démocratique du Congo (RDC) possède d'immenses ressources naturelles et une population d'environ 78,7 millions d'habitants, dont moins de 40 % vivent en milieu urbain. Avec ses 80 millions d'hectares de terres arables et plus de 1 100 minéraux et métaux précieux répertoriés, la RDC pourrait devenir l'un des pays les plus riches du continent africain et l'une de ses locomotives de croissance si elle parvenait à surmonter son instabilité politique.

Contexte politique et conditions de vie en RDC :

Le pays se remet encore d'une série de conflits qui ont éclaté dans les années 90 et généré un marasme économique et social persistant. Le pays est plongé dans une crise politique qui oppose le gouvernement et les partis d'opposition. Joseph Kabila est à la tête de la RDC depuis 2001. Les élections présidentielles et législatives qui devaient se tenir en novembre 2016 ont été reportées afin de procéder à la révision du fichier électoral. Un accord signé le 31 décembre 2016 a instauré une période de transition pendant laquelle le pouvoir serait cogéré par le président Joseph Kabila et l'opposition, jusqu'à l'élection présidentielle prévue fin 2017, et reportée finalement au mois de décembre 2018.

Réprimées par les forces de l'ordre, des manifestations organisées en faveur de l'application de l'accord ont fait plusieurs victimes.

Malgré une baisse du taux de pauvreté de 71 à 64 % entre 2005 et 2012, la RDC compte encore parmi les pays les plus pauvres du monde et se situe au 176^{ème} rang (sur 187 pays) dans le dernier indice de développement humain calculé par l'ONU (2015). Selon les estimations de l'ONU datant de janvier 2018, la RDC abrite 540 000 réfugiés et compte 4,5 millions de personnes déplacées à l'intérieur du pays.

CARTE PERSONNAGE 5

REVA, INDE

Identité : Je m'appelle Reva. J'ai 16 ans. Mes parents ont décidé de me marier avec le fils d'une famille du village voisin. Ma famille a donné son accord mais je ne connais pas mon futur mari. J'ai dit à ma famille que je ne voulais pas me marier avec lui. Mes parents, mes grands-parents, mon oncle qui est policier ne veulent rien entendre. Le mariage est prévu dans 1 mois. J'ai décidé de partir.

Situation administrative : A mon arrivée en France, je dépose une demande d'asile auprès de l'OFPRA. Ma demande est rejetée car l'Inde est considéré comme un pays sûr.

La Préfecture m'oriente vers le Conseil départemental qui est responsable de la prise en charge des enfants en danger (Aide Sociale à l'Enfance) et qui pourrait me permettre de déposer une demande d'asile.

Le conseil départemental conteste ma minorité et je me retrouve à la rue. Une association d'aide humanitaire m'aide à déposer un appel au juge des enfants pour faire reconnaître ma minorité.

CARTE PAYS

INDE



Identité : L'Inde, officiellement la république de l'Inde, est un pays d'Asie du Sud qui occupe la majeure partie du sous-continent indien. Sa capitale est New Delhi. L'Inde est le deuxième pays le plus peuplé et le septième pays le plus grand du monde.

Contexte politique et conditions de vie en Afghanistan :

Le pays a été progressivement annexé par la Compagnie anglaise des Indes avant de passer sous le contrôle du Royaume-Uni au XIXe siècle.

L'Inde devient indépendante en 1947 après une lutte marquée par la résistance non-violente du Mohandas Gandhi. Le pays est depuis 1950 une république parlementaire fédérale considérée comme la démocratie la plus peuplée au monde.

En 2017, l'économie indienne est la sixième du monde en PIB nominal et la troisième en PIB à parité de pouvoir d'achat. L'Inde, pays à forte croissance économique, est considéré comme un nouveau pays industrialisé. Cependant certains problèmes comme la pauvreté, l'analphabétisme ou la corruption restent très importants.

CARTE PERSONNAGE 6

CAMELIA, FAMILLE LUCA, ROUMANIE

Identité : Je m'appelle Camelia. Mon mari et moi, nous avons 4 enfants. Notre famille vivait à Cluj-Napoca depuis des années, jusqu'à ce que les autorités municipales nous expulsent sans préavis pour nous transférer à Pata Rât, le « ghetto rom », un bidonville près d'une décharge où nos enfants sont tombés malades à cause des déchets chimiques. La vie est devenue si insupportable que nous voulons quitter ce pays pour tenter notre chance en France, où nos enfants pourront aller à l'école, être soignés s'ils sont malades, et oublier le cauchemar des expulsions forcées."

Situation administrative : La Roumanie faisant partie de l'Union Européenne, j'ai pu venir librement en France avec ma famille. Nous avons le droit d'y rester 3 mois. Nous nous sommes installés dans un bidonville avec d'autres ROMS venus de différents pays.

Pour rester en France au-delà des 3 mois autorisés, nous avons fait une demande de visa long séjour à la préfecture. Ce visa nous a été refusé car nous ne répondons pas aux conditions : nous n'avons pas de travail et ne disposons pas de « ressources suffisantes afin de ne pas devenir une charge pour le système d'assistance sociale ainsi que d'une assurance maladie ».

CARTE PAYS

ROUMANIE



Identité : La Roumanie est le seul pays latin d'Europe de l'Est. Situé entre l'Ukraine au nord, la Moldavie et la mer Noire à l'est, la Bulgarie au sud, ainsi que la Serbie et la Hongrie à l'ouest, il a pour capitale Bucarest. La Roumanie compte 19 942 642 habitants.

Contexte politique et conditions de vie des Roms en Roumanie :

De 1947 à 1990, la Roumanie a fonctionné selon le système de la démocratie populaire, dirigée entre 1974 et 1989 par le dictateur Nicolae Ceaucescu. En 1989, au cours de la vague des renversements de régimes communistes, Ceaucescu et son épouse sont exécutés sommairement, événement très médiatisé.

En 2007, les historiens de la commission présidentielle pour l'analyse de la dictature en Roumanie, ont officiellement confirmé, documents à l'appui, l'intentionnalité des deux génocides, et évalué les victimes civiles du fascisme roumain à un demi-million de personnes (en quatre ans) dont les 290 000 de la Shoah²⁰, et celles du communisme à deux millions (en quarante-cinq ans), soit environ 10 % de la population. Depuis le 1er janvier 2007, la Roumanie a rejoint l'Union européenne (en même temps que la Bulgarie).

Les Roms aussi dénommés Tsiganes, sont un groupe ethnique initialement originaire de l'Inde, présent en Roumanie comme dans d'autres pays d'Europe. Ils représentent environ 3,25 % de la population du pays.

La Commission européenne a indiqué que les Roms avaient presque trois fois plus de risques de vivre dans la pauvreté que le reste de la population et qu'ils subissent de graves discriminations :

- Ils sont victimes d'expulsions forcées par les autorités et n'ont pas les mêmes droits que les autres roumains en terme de logement.
- Les enfants n'ont pas toujours accès à l'enseignement primaire et secondaire du fait de leur origine ethnique, malgré une loi rentrée en vigueur en 2016 qui vise à prévenir, combattre et interdire la ségrégation dans l'enseignement primaire et secondaire

CARTE PERSONNAGE 7

AMINA, SOMALIENNE

Identité : Vous êtes une mère de famille de 37 ans, avec 5 enfants. Vous habitez dans un village de montagne. Les bombardements réguliers dans la région ont détruit toutes les routes, rendant impossible l'approvisionnement en nourriture. Il y a un mois, votre mari et vos 3 fils sont partis en direction du village voisin pour essayer de ramener de quoi manger. Il y a eu beaucoup de bombardements le jour de leur départ. Ils ne sont jamais revenus. Depuis, vous avez beaucoup de mal à faire vivre vos deux filles de 3 et 9 ans. De plus, les bombardements sont de plus en plus réguliers. Afin de pouvoir donner un espoir de vie meilleure à vos deux derniers enfants, vous décidez de rassembler vos 1300 \$ d'économies et de partir vers la France rejoindre ma sœur qui y réside depuis 15 ans.

Situation administrative : Arrivés en France, nous avons fait une demande d'asile et nous venons d'obtenir le statut de réfugiés pour vous et vos deux enfants.

CARTE PAYS

SOMALIE



Identité : La Somalie est un pays plat et aride situé dans la corne de l'Afrique au bord de l'océan Indien. Sa capitale est Mogadiscio. Elle compte 11 259 029 habitants.

Ses habitants, principalement membres de l'ethnie somalie et musulmans vivent surtout de l'élevage des dromadaires, des vaches, des moutons et des chèvres. Le pays est dans une situation de guerre civile depuis de nombreuses années ce qui fait qu'il n'y a pas vraiment de gouvernement et que le pouvoir est détenu par des seigneurs de guerre locaux. À cause de cette situation et parce qu'il n'y a pas beaucoup de richesses naturelles dans ce pays la population est très pauvre et a connu ces dernières années plusieurs famines.

Contexte politique et conditions de vie en Somalie :

Le pays subit une guerre civile depuis 1991, due à des luttes de pouvoir entre différents clans. En 2000, le premier gouvernement de transition est instauré. L'opposition des rebelles radicaux islamistes Al-Shabaab reste puissante et le sud de la Somalie tombe entre leurs mains. Ils contrôlent le territoire grâce à des milices armées qui appliquent la charia. L'Éthiopie intervient en 2006 et le Kenya en 2011 pour aider le gouvernement transitoire à chasser les rebelles. En 2012, un gouvernement fédéral est mis en place, améliorant temporairement la situation. Un nouveau gouvernement élargi a été nommé en 2014, entraînant des conflits au sein du gouvernement et une hausse des attaques visant directement les civils.

Aujourd'hui, les combats entre les forces progouvernementales, la Mission de l'Union Africaine en Somalie (AMISOM) et le groupe armé Al-Shabaab perdurent dans le sud et le centre du pays entraînant la mort ou le déplacement d'une grande partie de la population. La guerre civile, les rebelles islamistes, la sécheresse et le manque d'accès à l'aide sont les raisons de départ principales de la population somalienne. La sécurité alimentaire s'est également largement détériorée, les voies d'approvisionnement étant bloquées par le conflit.

Toutes les parties du conflit ont gravement violé les droits humains et le droit humanitaire en toute impunité (recrutement forcé, enlèvements, torture, assassinats, violences sexuelles, harcèlement et agression des journalistes). Les forces gouvernementales sont également accusées d'homicides, d'arrestations arbitraires, de racket et de viol. Le Kenya et certains pays européens ont commencé à renvoyer les Somaliens demandeurs et demandeuses d'asile dans leur pays au prétexte que la situation s'est améliorée en Somalie.

CARTE PERSONNAGE 8

ZARI, IRANIEN

Identité : Vous êtes un jeune étudiant de 21 ans, homosexuel. Le gouvernement iranien ne tolérant pas les homosexuels, vous risquez la peine de mort. Vous prenez la lourde décision de partir du pays, afin de pouvoir enfin vivre comme vous le voulez, aimer qui vous voulez et poursuivre vos études en psychologie. Un de vos amis est déjà parti l'année dernière, et vit maintenant en France. Vous décidez donc de vendre une partie de vos affaires et de réunir vos économies afin de le rejoindre. Vous possédez ainsi 1 000 \$ pour ce voyage.

Situation administrative : Arrivé en France, vous faites une demande d'asile mais le statut de réfugié vous est refusé. Vous faites alors une demande d'Autorisation Provisoire de Séjour à la Préfecture, pour poursuivre vos études. La préfecture vous refuse cette autorisation car vous n'avez pas demandé de visa étudiant quand vous êtes parti d'Iran et êtes arrivé en France sans papiers.

CARTE PAYS

IRAN



Identité : L'Iran ou République islamique d'Iran est un pays d'Asie situé au Moyen-Orient, avec plus de 81 millions d'habitants. Sa capitale est Téhéran avec 9 millions d'habitants dans la ville et 15 millions dans l'agglomération.

Contexte et conditions de vie en Afghanistan :

La République islamique d'Iran, proclamée le 1er avril 1979, est un régime autoritaire: la Constitution iranienne place l'ensemble des institutions (politiques, judiciaires, militaires et médiatiques) sous l'autorité du Guide suprême de la Révolution islamique et du Conseil des Gardiens. Cette fonction est assumée depuis juin 1989 (décès de l'ayatollah Khomeyni) par l'ayatollah Khamenei.

Le Président de la République, Hassan Rohani exerce certaines fonctions de chef d'Etat (signature des traités, accréditation des ambassadeurs, etc.) et assume celles de chef de gouvernement ; il est responsable devant le Guide et devant le Parlement. M. Rohani a été élu à la présidence de la République islamique depuis 2013.

La situation des droits de l'Homme en Iran a, depuis 2009, connu une dégradation importante.

La liberté d'expression, d'association et de réunion connaissent toujours d'importantes restrictions. De nombreux activistes politiques ainsi que des défenseurs des droits de l'Homme sont emprisonnés.

Les minorités font face à de discriminations sociales importantes. Les atteintes à la liberté d'expression, visant notamment la presse étrangère et la presse réformatrice, perdurent. Internet reste très surveillé.

Depuis la révolution de 1979, les droits des personnes lesbiennes, gays, bisexuelles et transsexuelles demeurent inexistant du fait du fondamentalisme de la république islamique qui voit l'hétérosexualité du mariage traditionnel comme l'unique orientation sexuelle autorisée.

Les condamnations à mort restent à un niveau très préoccupant même si elles sont en diminution depuis deux ans (966 en 2015 contre 533 en 2016). Les exécutions publiques, qui représentent de 10 à 20% des exécutions, sont principalement liées au trafic de stupéfiants.

Malgré un discours plus engageant des nouvelles autorités, la situation des droits de l'Homme est loin des améliorations attendues lors de l'élection du président Rohani notamment en ce qui concerne la violation des normes relatives à un procès équitable. Le gouvernement, dont la priorité est le redressement économique, a les mains liées par les milieux sécuritaires et conservateurs.

CARTE PERSONNAGE 9

NURAH, ERYTHREEN

Identité : Vous êtes un journaliste de l'opposition de 25 ans qui relaie les informations à l'international par l'intermédiaire des réseaux sociaux. Votre organisation ne compte que quelques membres, mais déjà des personnes de toute la planète ont consulté vos articles. Vous avez même pu récemment lancer une campagne de dons afin de vous aider dans votre tâche. Après être sorti une heure vous trouvez votre appartement saccagé et vos serveurs détruits. Quand vous ouvrez votre ordinateur, un message apparaît vous mettant en garde. Vous continuez et une semaine plus tard, un de vos collègues se suicide, selon les informations officielles, à cause des mensonges qu'il a écrit. Vous récupérez les 900 \$ qu'il vous reste et partez rejoindre un des fans français de votre blog. Avant cela, vous postez un dernier message depuis le compte de votre collègue qui dit « Ils m'ont eu ! »

Situation administrative : A votre arrivée en France, vous faites une demande d'asile. La préfecture vous délivre une attestation de demandeur d'asile d'une durée de 9 mois, le temps d'étudier notre demande d'asile.

CARTE PAYS

ERYTHREE



Identité : L'Érythrée est un pays de l'Est de l'Afrique. Sa capitale, Asmara, compte 500 000 habitants. Ses voisins sont le Soudan, l'Éthiopie et Djibouti.

Contexte politique et conditions de vie en Afghanistan :

L'Érythrée fut une colonie italienne de 1890 à 1941, puis britannique jusqu'en 1952. Après la Seconde Guerre mondiale, l'ONU décide que l'Éthiopie annexera l'Érythrée en 1962. C'est le début de la guerre d'indépendance qui se termine en mai 1991 par la victoire du mouvement indépendantiste, le Front populaire de libération de l'Érythrée (FPLE) mené par Issayas Afewerki, l'actuel président. L'Érythrée deviendra officiellement indépendante en 1993. Le régime politique du pays est très fermé et les libertés restreintes. Issayas Afewerki est président sans nouvelle élection depuis 1993 et concentre tous les pouvoirs.

Le régime érythréen a supprimé la plupart des libertés et la situation des droits de l'homme y est très préoccupante : interdiction des partis politiques, absence d'indépendance de la justice et des prisonniers politiques toujours plus nombreux, liberté de la presse et liberté syndicale inexistantes, liberté de religion fortement encadrée, arrestations et détentions arbitraires.

Au niveau économique, l'Érythrée est un des pays les plus pauvres du monde.

CARTE PERSONNAGE 10

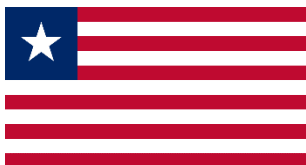
FRANCOISE, ANGOLAISE

Identité : Je m'appelle Françoise, j'ai 28 ans. Je viens d'un petit village du Libéria où l'excision se pratique pour toutes les jeunes filles du village. C'est une tradition ancestrale. J'ai été moi-même excisée quand j'avais 5 ans. L'excision, désigne l'ablation totale ou partielle des organes génitaux féminins extérieurs et se pratique généralement avant les 5 ans. Je suis enceinte de 6 mois d'une petite fille. Je ne veux pas qu'elle soit excisée. Je décide donc de m'enfuir et d'aller en France où les femmes sont respectées.

Situation administrative : Je demande l'asile en France qui m'est refusé tant que ma fille n'est pas née. Grâce à une association de lutte contre les violences faites aux femmes, la Préfecture me délivre une Autorisation Provisoire de Séjour de 3 mois, sans autorisation de travail.

CARTE PAYS

LIBERIA



Identité : Le Liberia (forme courte) ou République du Liberia (forme longue) est un État d'Afrique de l'Ouest qui compte 4,7 millions d'habitants. Sa capitale et plus grande ville est Monrovia. Il est bordé par trois pays : la Sierra Leone au nord-ouest, la Guinée au nord-est et la Côte d'Ivoire à l'est et l'océan Atlantique au sud et à l'ouest.

Contexte politique et conditions de vie au Libéria :

Au pouvoir depuis 2006, Ellen Johnson Sirleaf, première femme au pouvoir dans un Etat d'Afrique, a achevé son deuxième et dernier mandat en janvier 2018, lors de la cérémonie d'investiture de son successeur, George Weah. Ce second mandat aura été fortement marqué par les effets de l'épidémie Ebola qui, entre mars 2014 et juin 2016, a causé plus de 4800 décès et une forte désorganisation du tissu économique et social.

L'économie du pays est instable à cause de la corruption, des tensions sociales et de l'insécurité. Le Liberia est l'un des plus pauvres de la planète. Son économie est basée sur l'exploitation des mines de diamant ainsi que le bois, le latex, le café, le cacao et le fer. Sa monnaie est le dollar libérien.

Cette pratique, qui touche 200 millions de filles et de femmes dans 29 pays du monde, se déroule principalement en Afrique où l'on estime le nombre de victimes à 91,5 millions de femmes et de filles de plus de 9 ans vivant actuellement avec les conséquences de ces mutilations sexuelles. Toujours en Afrique, on estime que, tous les ans, 3 millions de filles risquent de subir ces pratiques traditionnelles. Au Libéria, cette pratique est toujours légale.

La première femme présidente du Liberia, Ellen Johnson Sirleaf, s'était engagée à éradiquer les mutilations génitales féminines. Mais alors que son mandat s'achève, la pratique est toujours légale et les défenseurs des droits de l'homme s'inquiètent pour les victimes et les générations futures.

SOURCES fiches pays et personnages

France diplomatie : <https://www.diplomatie.gouv.fr/fr/dossiers-pays>

Amnesty international, Rapport annuel 2017/2018 :
<https://www.amnesty.org/fr/latest/research/2018/02/annual-report-201718/>

Wikipédia :
<https://fr.wikipedia.org/wiki>

Banque mondiale :
<https://donnees.banquemondiale.org/pays>

La Cimade :
<https://www.lacimade.org/publication/etat-des-lieux-de-la-situation-des-migrants/>

GISTI
<https://www.gisti.org/spip.php?article218>

Info migrants
<http://info-migrants.org/>

Le Monde
https://www.lemonde.fr/m-actu/article/2017/06/02/les-homosexuels-ca-n-existe-pas-chez-nous-en-iran_5137886_4497186.html

UNICEF
<https://www.unicef.fr/dossier/excision-et-mutilations-genitales-feminines>

RESSOURCE 3
LIVRET PERSONNAGES

LES MIGRANTS

Séance du

LIVRET JEU DE ROLE

**Et si on creusait un peu
nos représentations?**

Sommaire

Mon personnage

Qui sont les migrants et les raisons de l'exil ?

Le droit de travailler

Les droits sociaux

Le droit à la santé

Le droit à l'éducation

A propos du nombre de migrants en Europe

Les textes internationaux

Mon personnage

Qui sont les migrants et les raisons de l'exil ?

Qui sont les migrants ? Des situations et des réalités multiples

Sous le terme de « migrant » se cachent de nombreuses réalités. Il est donc essentiel, pour éviter toute confusion et amalgame, de connaître les différents statuts et catégories que recouvre le terme générique de « migrant ».

Un migrant est une personne qui quitte son pays pour aller vivre sur un autre territoire pour de multiples raisons. Il s'agit donc d'une personne qui vit de façon temporaire ou permanente dans un pays dans lequel elle n'est pas née.

Certains migrants se déplacent de leur propre gré, d'autres y sont forcés notamment en raison de difficultés économiques, mais aussi suite à des conflits ou à des atteintes aux droits humains. La plupart du temps, plusieurs motifs interviennent dans la décision de quitter son pays.

Un migrant est en situation régulière dans un pays lorsqu'il est autorisé à y séjourner, par exemple s'il possède un visa ou un permis de résidence valide. Un migrant est en situation irrégulière lorsqu'il ne possède pas les documents requis pour séjourner sur le territoire ou que les autorités du pays où il souhaite séjourner ne l'y autorisent pas.

Un immigrant est un migrant qui arrive dans un pays qui n'est pas le sien et qui s'y établit de manière permanente.

Un émigrant est un migrant qui quitte son pays pour s'installer dans un autre pays.

Un demandeur d'asile est un terme juridique qui désigne une personne qui a quitté son pays en quête d'une protection internationale. Cette personne a déposé une demande d'asile dans un pays tiers pour bénéficier d'une protection car elle a subi des persécutions et qu'elle craint pour sa sécurité ou sa vie.

Sa demande est étudiée par l'OFPRA (Office Français pour la Protection des Réfugiés et des Demandeurs d'Asile) en France. Si la demande d'asile est acceptée, la personne aura le statut de réfugié et recevra donc la protection du pays tiers. Si la demande est refusée, on dit que la personne est « déboutée du droit d'asile ». Cela signifie que le pays tiers refuse de lui apporter la protection.

Pendant l'étude de la demande d'asile, le migrant a le droit de séjourner en France et ne peut pas être renvoyé dans son pays.

Un débouté est un demandeur d'asile qui n'a pas été reconnu comme réfugié et ne bénéficie d'aucune autre protection (subsidaire). Elle doit alors quitter le pays au plus vite.

Un réfugié est une personne qui, selon la définition de la Convention de Genève des Nations Unies relative au statut des réfugiés de 1951, craint en cas de retour dans son pays, avec raison d'être persécutée du fait de son identité (origine ethnique, nationalité, appartenance à un certain groupe social), de ses convictions religieuses ou de ses opinions politiques. Être reconnu comme réfugié passe souvent par le dépôt d'une demande d'asile individuelle auprès d'un État.

Un déplacé interne est une personne qui a quitté son foyer pour trouver refuge ailleurs, à l'intérieur de son pays d'origine. Elle peut avoir fui pour diverses raisons : conflits armés, catastrophes naturelles, violences à caractère ethnique, dégradation de l'environnement ou persécutions religieuses. A la différence du réfugié, cette personne n'a pas franchi de frontière internationale et ne peut pas, pour cette raison, se prévaloir de la protection prévue par le droit international relatif aux réfugiés.

Un sans-papiers est une personne qui vit sans titre de séjour régulier (permis de travail, titre de séjour, carte de réfugié). Cela concerne les personnes qui se sont vu refuser leur demande d'asile, celles qui sont restées au-delà de la validité de leur visa ou celles qui sont entrées sur le territoire sans autorisation. Les personnes sans papiers n'ont pas le droit de séjourner en France, sauf si elles font partie de l'Union Européenne.

Un apatride est une personne qu'aucun état ne reconnaît comme son ressortissant. Cette personne est donc sans « Etat », elle est dépourvue de nationalité et ne bénéficie d'aucune protection étatique ni d'aucun droit.

Un clandestin est une personne cachant son existence et sa présence aux autorités d'un pays.

Un Mineur Non Accompagné (MNA) est un jeune originaire d'un pays étranger de moins de 18 ans qui a quitté son pays pour des raisons diverses (pour échapper à des persécutions, pour des raisons économiques et/ou sociales, suite à une catastrophe naturelle) et se retrouve sans représentant légal (parent ou tuteur) dans un pays d'accueil.

En France, le Conseil Départemental (service de l'Aide Sociale à l'Enfance) assure la prise en charge et la sécurité des jeunes MNA (hébergement, nourriture, scolarisation...).

Qui sont les migrants ?

JE SUIS,
TU ES,
IL ^{OU} ELLE EST

VRAI ou FAUX ?

**CE SONT LES PERSONNES LES PLUS
PAUVRES QUI MIGRENT.**



FAUX Migrer a un coût : il faut financer le voyage, les papiers, parfois les passeurs... La "misère du monde" n'a pas les moyens de migrer.

LE SAVEZ-VOUS ?

**PARMI LES PERSONNES MIGRANTES
ENTRÉES EN FRANCE EN 2012, COMBIEN
SONT AU MOINS TITULAIRES D'UN
DIPLOME DE NIVEAU BACCALAURÉAT
OU ÉQUIVALENT ?** 63 % ? 53 % ? 43 % ?



%69 Aujourd'hui, les personnes migrantes qui arrivent sont souvent plus qualifiées et plus jeunes que la population française. Près de 40 % sont diplômées de l'enseignement supérieur. Mais l'absence d'équivalence de diplômes leur interdit souvent d'exercer le travail auquel elles pourraient prétendre. [INSEE](#)

HALTE AUX IDÉES REÇUES !

Il y a un terroriste qui a pris le métro parisien sur la ligne 7... Tous les usagers de la ligne 7 ne sont pas terroristes. Il y a un terroriste qui a pris la route des Balkans... **TOUS LES RÉFUGIÉS NE SONT PAS TERRORISTES !**

Les réfugiés sont les premières victimes du radicalisme et du terrorisme, c'est pourquoi ils fuient leurs pays. À l'inverse, les terroristes responsables d'attentats en France sont bien souvent français, ou résidant en Europe depuis des années. Les confondre, c'est jouer le jeu de ceux qui sèment la terreur là-bas comme ici.



Quelles sont les raisons de l'exil ?

Pourquoi migrer ?

> Cliché n°2

*"Ils-elles étaient tous-tes
pauvres dans leur pays et
ils-elles viennent voler le travail
des Français-e-s"*

FAUX : Les personnes qui viennent jusqu'en France ont souvent dû payer très cher leur voyage ; pour la plupart, elles avaient un travail dans leur pays d'origine ce qui leur a permis de couvrir les frais de leur **trajectoire migratoire**. Pour d'autres, soit elles ont fait un emprunt, soit elles ont trouvé tout au long de leur migration un moyen de gagner de l'argent pour réunir la somme nécessaire.

Si certaines personnes viennent effectivement chercher du travail, pour la majorité d'entre elles ce sont souvent d'autres raisons qui les ont poussées à quitter leur pays.

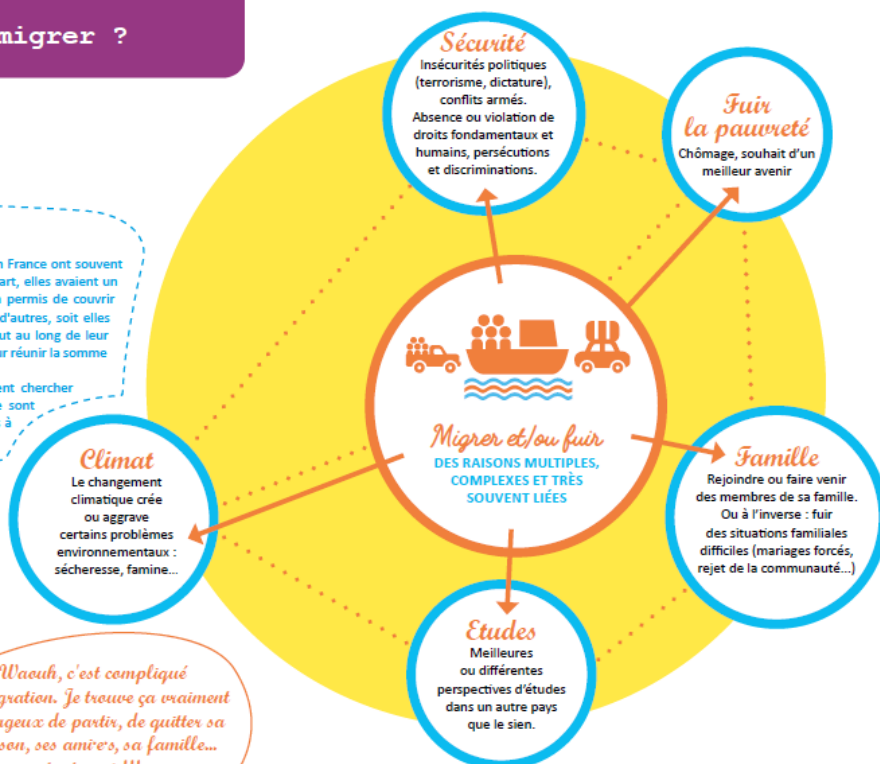


Trajectoire migratoire :
Cette expression permet de décrire ce qu'est le « chemin » de migration. En effet les personnes qui migrent peuvent emprunter des chemins très différents, s'arrêter dans un pays, puis repartir dans un autre...



*"Waouh, c'est compliqué
la migration. Je trouve ça vraiment
courageux de partir, de quitter sa
maison, ses ami·e·s, sa famille...
tout quoi !!!"*

P. 8



Un schéma comme celui-ci est encore bien loin de la complexité des raisons de migrations, car souvent, plusieurs causes se cumulent. Une personne peut vouloir fuir car elle est rejetée par sa famille et/ou par sa communauté, en même temps fuir la pauvreté, les persécutions etc...

P. 9

Le droit de travailler

« QUELLES AIDES REÇOIVENT-ILS A LEUR ARRIVÉE ET DE QUELS ACCÈS AU MARCHÉ DU TRAVAIL BÉNÉFICIENT-ILS ? »

Pour les personnes en séjour irrégulier

Aucune aide n'est accordée du simple fait d'être un étranger. Les personnes en séjour irrégulier (donc sans-papiers) ont droit seulement à l'aide médicale d'Etat (l'AME) pour se soigner, à l'exception du cas d'un mineur en état de besoin.

Les personnes en séjour irrégulier n'ont pas le droit de travailler ni accès aux aides sociales.

Pour les demandeurs d'asile

Pendant la période d'analyse de la demande d'asile, la personne a droit à une aide matérielle, à savoir l'hébergement, la nourriture et l'accompagnement. Elle n'a pas d'accès légal au marché du travail.

Pour les réfugiés

Quand la personne a le statut de réfugié ou de protection subsidiaire reconnu, elle a un droit au séjour, à un accès au marché du travail et à l'aide financière. Les réfugiés n'ont donc pas plus de droits que les français.

Si la crainte d'avoir moins d'opportunités d'emploi ou de perdre son travail suite à l'arrivée de migrants est compréhensible, la France ne doit pas être vue comme un gâteau dont le nombre d'emplois est fixe et limité. Lorsqu'ils travaillent, les migrants représentent une réelle plus-value. Non seulement ils participent à notre économie en payant des impôts et des cotisations sociales, mais ils pallient aussi au vieillissement de notre population.

Notons également que les migrants occupent très souvent des emplois peu qualifiés et pénibles laissés vacants par des Français. Même avec un diplôme, il leur est difficile d'accéder à un métier qui correspond à leurs qualifications et ils sont encore trop souvent victimes de discrimination ou d'exploitation (bas salaires, conditions de travail précaire).

Source : CIMADE Décryptage sur les migrations

https://www.La_Cimade_Decryptage_15_fiches.pdf&usq=AOvVaw21_Kq1Vfkz1iio4ZkqUcQ7

Quand les migrants ont le droit de travailler, nous « volent » ils notre travail ?

JE TRAVAILLE, TU TRAVILLES, IL^{OU} ELLE TRAVAILLE

VRAI ou FAUX ?

IL Y A UN NOMBRE FIXE D'EMPLOIS À SE PARTAGER.

FAUX Dans une économie tertiaire, plus il y a de gens, plus il y a de services et plus cela crée de l'activité. Les personnes migrantes participent à l'économie. Elles consomment et créent donc une demande supplémentaire, elles paient des impôts et des cotisations sociales, elles contribuent à produire des biens et services.

VRAI ou FAUX ?

LES PERSONNES MIGRANTES RENCONTRENT PLUS D'OBSTACLES SUR LE MARCHÉ DU TRAVAIL QUE LES FRANÇAIS DE NAISSANCE.



VRAI Problème de reconnaissance des diplômes, difficultés linguistiques, discriminations... Les obstacles sont nombreux, sans oublier que 5,3 millions d'emplois sont purement et simplement fermés aux personnes étrangères hors Union Européenne, soit un emploi sur cinq (métiers de la fonction publique, mais aussi architecte, ruraliste ou encore vétérinaire).

INSEE, 2012 ; OBSERVATOIRE DES INÉGALITÉS, 2011

LE SAVEZ-VOUS ?

QUELS SONT LES SECTEURS QUI EMBAUCHENT UNE PART IMPORTANTE DE TRAVAILLEURS IMMIGRÉS ?

CONSTRUCTION ? RESTAURATION ? SANTÉ ? AIDE À LA PERSONNE ?

LES QUATRE Que les emplois soient qualifiés ou non, les personnes migrantes sont embauchées là où il y a une pénurie chronique de main d'œuvre : agents d'entretien ou de gardiennage, ouvriers du bâtiment ou du textile, employés de l'hôtellerie-restauration, professionnels de l'aide à la personne, médecins ou aides-soignants, ouvriers agricoles, et même prêtres ou spécialistes de l'informatique et des télécoms... Des secteurs entiers d'activité reposent en grande partie sur la présence de personnes étrangères. Et lorsque ces dernières sont sans papiers, nombre d'employeurs profitent de leur situation de faiblesse pour les exploiter.

INSEE, 2012

Les droits sociaux

PRESTATIONS SOCIALES

« Pour les étrangers, c'est très facile de toucher les allocations. »

Les personnes étrangères n'accèdent pas aux prestations sociales dans les mêmes conditions que les Français : la loi prévoit des conditions plus restrictives. Par ailleurs, les prestations sont réservées aux personnes installées durablement en France, et, à une exception près, munies d'un titre de séjour. Enfin, de nombreuses personnes n'accèdent en fait pas aux droits qu'elles pourraient faire valoir.

Une personne étrangère qui viendrait en France dans le but de profiter du système de protection sociale serait confrontée à une mauvaise surprise en arrivant : elle ne pourrait bénéficier que de rares et maigres prestations.

Au contraire, les personnes étrangères financent plus le système social qu'elles n'en bénéficient. En effet, elles arrivent souvent en France déjà formées, ont des parcours professionnels plus courts, et repartent souvent dans leur pays d'origine à l'âge de la retraite.

Pour les étrangers en situation régulière :

Même installées en France en situation régulière, les personnes étrangères sont touchées par des restrictions dans l'accès à plusieurs prestations :

- Par exemple, le RSA ne peut être perçu qu'après avoir séjourné au moins cinq ans avec un titre de séjour autorisant à travailler.
- De même, l'allocation de solidarité aux personnes âgées, dite « minimum vieillesse », requiert dix années de résidence avec autorisation de travail
- Quant aux prestations familiales, elles restent inaccessibles à la plupart des personnes ayant pénétré irrégulièrement en France avec leurs enfants, même lorsqu'elles ont régularisé leur situation.

Pour les étrangers en situation irrégulière :

Les personnes sans-papiers ne peuvent percevoir aucune aide, sauf l'Aide médicale d'État (AME), qui est une nécessité de santé publique.

Enfin, il faut rappeler que le non-recours aux droits est un phénomène massif et de mieux en mieux documenté : selon l'Observatoire du non-recours aux droits, ce sont des milliards d'euros qui ne sont pas perçus chaque année. Les causes du non recours résident dans le défaut d'information, dans la difficulté à surmonter les obstacles administratifs, mais aussi dans le fait que de nombreuses personnes ne veulent pas, par principe, bénéficier d'aides de l'État.

Le droit à la santé

AIDE MÉDICALE D'ÉTAT

«Les étrangers viennent se faire soigner gratuitement en France, cela nous coûte trop cher.»

Toute mesure qui contribue à réduire l'accès de tous à la santé est contraire au respect des droits fondamentaux et porte atteinte à la dignité individuelle.

Elle s'avère, de plus, contre-productive en termes de santé publique, tant d'un point de vue médical qu'économique.

En évitant le report ou le renoncement aux soins, l'Aide médicale d'État (AME) a une fonction préventive et donc des effets positifs sur la santé individuelle et sur la santé publique. En permettant une prise en charge plus précoce, elle limite les surcoûts liés au traitement de pathologies aggravées.

L'Aide médicale d'État (AME) est réservée aux seules personnes démunies dont les ressources sont inférieures au seuil de pauvreté. Elle vise à financer des services qu'elles ne pourraient pas payer, étant en situation économique de survie. Elle prend en charge les frais de santé à hauteur du tarif de la Sécurité sociale, mais avec un panier de soin bien inférieur à celui offert par l'assurance maladie française : à titre d'exemple, le traitement pour un enfant handicapé n'est pas couvert, un certain nombre de médicaments remboursés pour les autres assurés sociaux non plus. De plus, les bénéficiaires de l'AME n'ont pas de carte vitale et doivent toujours avancer leurs frais de santé.

Contrairement à une idée reçue, l'AME ne creuse pas le « trou » de la Sécurité sociale puisqu'il s'agit d'un budget distinct. Et les bénéficiaires de l'AME participent au financement de leur couverture santé par le biais du paiement des prélèvements obligatoires auquel ils sont soumis comme toute personne résidant en France: TVA, fiscalité locale, impôts sur le revenu, cotisations sociales, etc.

2

Une personne étrangère en situation régulière n'a pas accès pour autant à toutes les prestations sociales. En effet, **BEAUCOUP D'AIDES SONT SOUMISES À UNE DURÉE MINIMUM DE RÉSIDENCE EN FRANCE** (5 ans pour le RSA, 10 ans pour le minimum vieillesse...).

3

Quand les personnes étrangères ont droit à des prestations sociales et que leur situation le justifie, elles sont nombreuses, à l'image des personnes de nationalité française, à ne pas en faire la demande pour différentes raisons (volonté de ne pas dépendre de l'aide publique, complexité des démarches, manque d'information...).

EN FRANCE, ON ESTIME QUE 50 % DES PERSONNES FRANÇAISES OU ÉTRANGÈRES QUI ONT DROIT AU RSA N'EN FONT PAS LA DEMANDE.

ATD QUART-MONDE, 2015



QUELQUES EXEMPLES DE DROITS

Droit à la santé

> Cliché n°5

"On a un bon système de santé et ils-elles viennent donc en profiter !"

FAUX : Ces enfants-là ne viennent pas « profiter » de notre système. Chaque enfant a le droit d'être en bonne santé et d'avoir accès aux soins.

En France, il existe différents systèmes de prise en charge des soins en fonction de chaque situation personnelle. Il y a notamment ce qu'on appelle l'AME, l'aide médicale de l'Etat qui permet aux personnes migrantes qui ne sont pas encore en situation régulière d'être soignées, après 3 mois de résidence en France. Cette condition d'attendre 3 mois ne s'applique qu'aux adultes. Chaque enfant migrant-e, qui vient avec sa famille ou seul-e, peut bénéficier sans restriction de l'AME.

L'AME permet d'avoir accès à des soins de base.

Un-e enfant seul-e (mineur-e isolé-e) a également accès à cette aide tant qu'il-elle n'a pas de statut, sans la condition des 3 mois de résidence. Une fois, qu'il-elle est pris-e en charge par l'Aide sociale à l'enfance, il-elle a accès à la couverture maladie universelle (CMU) comme les autres enfants.

Cela permet à tous les enfants étrangers ou étrangères d'être soigné-e-s gratuitement.



Le droit à l'éducation

Le droit à l'éducation

L'éducation doit être
accessible à chaque enfant,
c'est un droit universel !

En France, le droit à l'éducation est une « priorité nationale » (Code de l'éducation) et l'éducation est « obligatoire pour les enfants (...) français et étrangers, entre six et seize ans » ajoute le Code.

Le droit français est donc très clair là-dessus : **l'Etat est responsable et doit** scolariser tous les jeunes de 6 à 16 ans présents sur son territoire. Pour les jeunes de plus de 16 ans, l'Etat français doit respecter leur droit à l'éducation et scolariser celles et ceux qui le demandent.

Peu importe son origine, sa nationalité, sa situation administrative, on ne peut refuser le droit à l'éducation à un enfant migrant et/ou réfugié, que sa famille soit entrée de façon « régulière » ou « irrégulière » sur le territoire français.

Les mairies, les directions des écoles n'ont ni à contrôler la situation d'un enfant étranger, ni à exiger des papiers d'identité.

A propos du nombre de migrants en Europe

— Décryptage sur les migrations

Invasion « Il y a un afflux massif de réfugiés en France et en Europe »

Les images des arrivées massives de réfugiés sur les côtes européennes, dont les médias nous abreuvent depuis un an, pourraient faire penser qu'il s'agit d'un phénomène inédit. L'Europe, menacée d'invasion, ne pourrait pas faire face.

Sans nier l'importance des arrivées de réfugiés ces dernières années, il convient de la relativiser : l'Europe n'accueille qu'une très petite partie du nombre de personnes migrantes dans le monde, majoritairement des personnes originaires d'un pays européen.

Selon le Haut-Commissariat aux Réfugiés, le nombre de réfugiés et de déplacés dans le monde a explosé au XXI^e siècle en raison de la multiplication des conflits et a atteint le niveau record de 60 millions en 2014, contre 37,5 millions il y a dix ans.

En Europe, les demandes d'asile augmentent depuis plusieurs années, notamment en raison du conflit syrien : 332 000 en 2012, 434 000 en 2013, et 625 000 en 2014. En 2015, un nombre record de demandeurs d'asile a été enregistré : plus de 1,2 millions de primo demandeurs, soit près du double de l'année précédente.

L'Europe est bien sûr confrontée à une situation difficile et il y a bien une augmentation très importante du nombre de personnes venant chercher l'asile. Mais remettons les choses un peu en perspective pour ne pas tomber dans le piège du discours sur l'invasion.

Les migrants internationaux représentent seulement 3 % de la population mondiale, 97 % de la population mondiale est donc sédentaire. Ce taux est le même qu'il y a 25 ans : le nombre de personnes migrantes dans le monde augmente au même rythme que la population mondiale.

Quand les personnes quittent leur pays, c'est le plus souvent pour s'installer dans un pays voisin : les Syriens en Turquie et au Liban, les Afghans au Pakistan et en Iran, les Soudanais et les Somaliens en Éthiopie, etc. Seule une minorité (34 % en 2015) se déplace d'un pays du Sud vers un pays du Nord, contre 38 % du Sud vers le Sud, 23 % du Nord vers le Nord ou 6 % du Nord vers le Sud.

Ainsi, l'Europe accueille seulement une petite partie des réfugiés, 88 % des réfugiés dans le monde étant accueillis dans les pays en développement. Les régions du Proche-Orient accueillent à elles seules un tiers des réfugiés dans le monde. Seulement 12 % des personnes réfugiées dans le monde sont accueillies par l'Europe, les États-Unis, le Canada et l'Australie.

Et contrairement aux idées reçues, la majorité des personnes migrantes qui vivent en Europe ne viennent pas d'Afrique ou d'Asie, mais pour les deux-tiers (66 %) d'un autre pays européen.

De plus, il faut rappeler que la France et l'Europe ont fait face dans le passé à des mouvements de populations d'ampleur et à l'accueil d'un grand nombre de personnes en fuite. En 1939, la France a accueilli 400 000 réfugiés espagnols en quelques jours.

Lors de l'éclatement de l'ex-Yougoslavie, 670 000 demandes d'asile avaient été déposées dans une Union européenne comptant seulement 15 membres. En 2015, les 1,2 millions de demandes d'asile enregistrées ne représentaient que 0,52 % de la population européenne.

"Il n'y a pas d'explosion du phénomène migratoire."

Véronique Bontemps, Anthropologue 18 octobre 2018 <https://youtu.be/G92DR8NvHao>

Sur la crise de l'accueil des migrants

« En France, il suffit de regarder les chiffres des demandes d'asile à Ofrpa. On s'aperçoit qu'en 2014 il y a eu une petite augmentation des demandes d'asile mais si on compare aux chiffres des années 90, 2000, etc ..., on est à peu près dans le même ordre de grandeur. Il n'y a donc pas eu d'explosion du phénomène migratoire.

L'élément nouveau, c'est la plus grande visibilité politico-médiatique de la crise.

Ce à quoi on est en train d'assister, c'est non pas une crise migratoire mais un essoufflement des politiques d'accueil et des politiques migratoires.

On assiste au résultat de décennies de politiques de fermeture des frontières, qui rendent les conditions du passage vers l'Europe plus difficile. On a donc une explosion du nombre de morts aux frontières.

À l'échelon plus local, il y a une absence manifeste de condition minimale de prise en charge et d'accueil de ces personnes ce qui les rend d'avantage visibles dans l'espace public. »

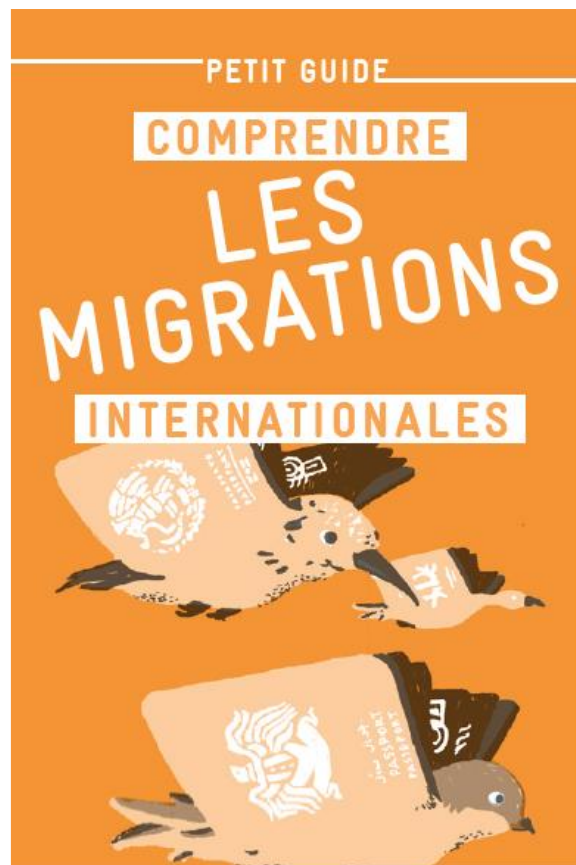
Sur les incitations à l'immigration

« L'idée d'appel d'air, c'est l'idée assez simpliste qu'une politique d'accueil trop généreuse aurait pour conséquence automatique un afflux immédiat et plus important de migrants vers l'Union Européenne.

«C'est une notion qui est portée par un discours politico-médiatique plutôt qu'un réel concept d'analyse.

Il y a assez peu de travaux sur ces questions-là mais les travaux qui ont recensé les usages de cette notion montrent qu'elle ne se justifie que très peu sur le terrain.

Il y a de la part des États des initiatives de dissuasion carrément pour dire aux migrants : « Ne venez pas chez nous. Regardez, on va vous mettre dans des tentes qui ne sont pas chauffées, vous allez très mal vivre, etc ... »



Il y a
740
 millions

de personnes déplacées
 dans le monde.

Parmi elles,

243
 millions

ont franchi une frontière
 pour s'installer
 dans un pays autre
 que celui de leur naissance.

soit

3,3 %

de la population mondiale¹.

**Ce taux est le même qu'il y a 25 ans :
 le nombre de personnes migrantes
 dans le monde augmente au même
 rythme que la population mondiale².**

Des mobilités régionales

Quand les personnes quittent leur pays, c'est le plus souvent pour s'installer dans un pays voisin : les Syriens en Turquie et au Liban, les Afghans au Pakistan et en Iran, les Soudanais et les Somaliens en Éthiopie, etc...³ Ainsi, la majorité des migrants qui vivent en Europe viennent d'un autre pays européen (66%)⁴.

Seule une minorité (34% en 2015) se déplace d'un pays du Sud vers un pays du Nord, contre 38% du Sud vers le Sud, 23% du Nord vers le Nord et 6% du Nord vers le Sud⁵.

LE SAVIEZ-VOUS ?

96,7 %
de la population mondiale réside dans son pays de naissance.



Répartition par régions d'origine et d'accueil

Les migrants internationaux dans le monde sont le plus souvent originaires ?

- ☐ d'Afrique
- ☐ d'Europe
- ☐ d'Asie
- ☐ d'Amérique latine

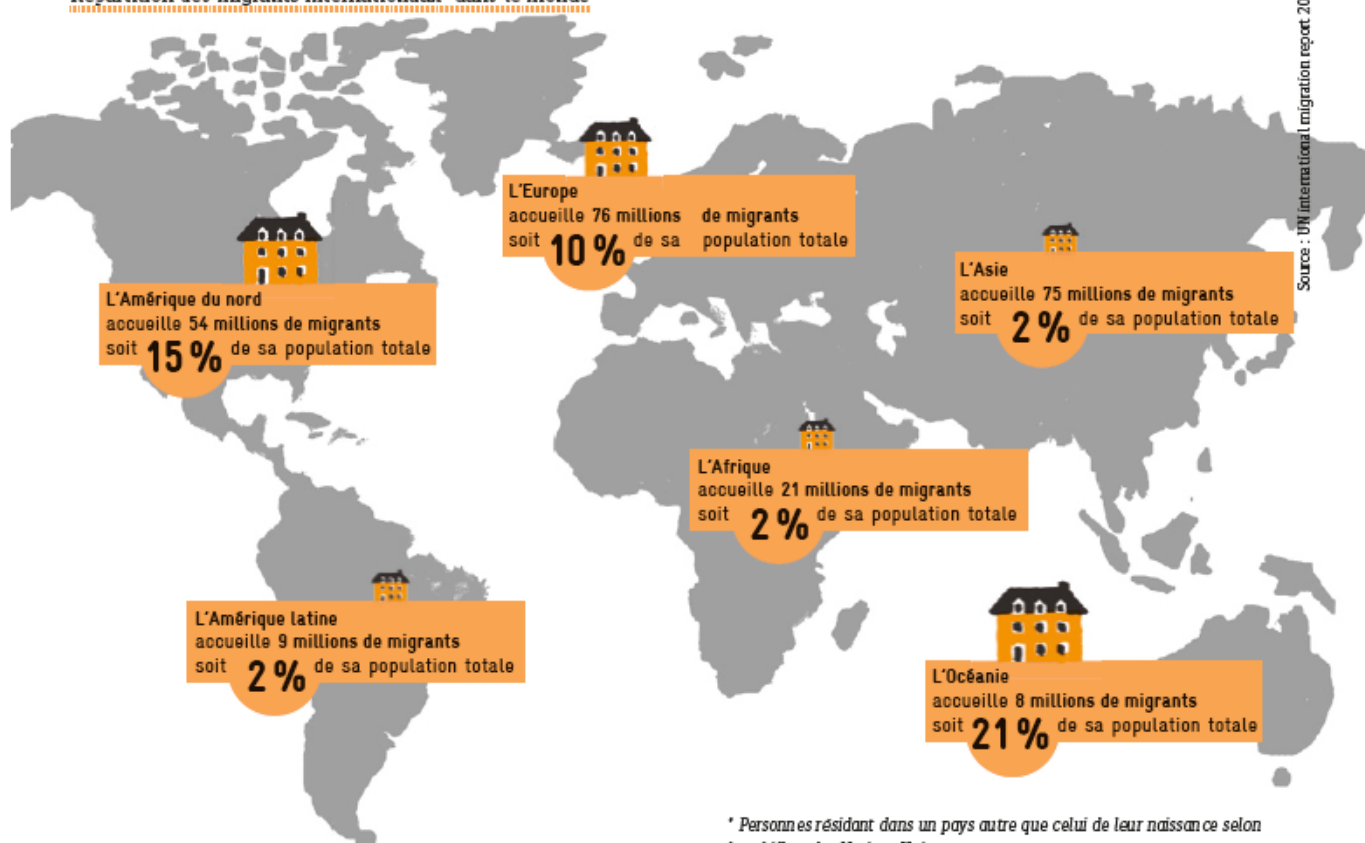
Presque la moitié des personnes migrantes dans le monde est originaire d'Asie (104 millions), et un quart est originaire d'Europe (62 millions). Bien après, viennent les personnes originaires d'Amérique latine et centrale (37 millions). Enfin, seulement 14% sont nées en Afrique et parmi elles, la moitié est installée dans un autre pays africain.

VRAI OU FAUX ?

Proportionnellement à sa population, l'Europe accueille le plus de migrants au monde.

Faux : c'est l'Océanie

Répartition des migrants internationaux* dans le monde



JE MIGRE, TU MIGRES, IL^{OU} ELLE MIGRE

VRAI ou FAUX ?

PRÈS DE 9 PERSONNES RÉFUGIÉES SUR 10 SONT ACCUEILLIES DANS DES PAYS PAUVRES OU EN VOIE DE DÉVELOPPEMENT.

VRAI Les personnes qui fuient leur pays cherchent le plus souvent asile dans un pays voisin : les Syriens en Turquie et au Liban, les Afghans au Pakistan et en Iran, etc. UNHCR, TENDANCES 2015



3

LE SAVEZ-VOUS ?

QUELLE EST LA PART DE MIGRANTS QUI QUITTENT UN PAYS EN VOIE DE DÉVELOPPEMENT POUR ALLER VERS UN PAYS DÉVELOPPÉ ?
34% ? 64% ? 84% ?



84% Une forte majorité de l'ensemble des migrations internationales s'effectue entre pays de même niveau de développement, notamment les pays voisins. BANQUE MONDIALE, 2015

4

EN 2015, L'UNION EUROPÉENNE a reçu 1,2 millions de nouvelles demandes d'asile. Un "chiffre record", le double de l'année précédente.

ÇA FAIT PEUR ?

En fait, cela représente seulement 0,2% des 508 millions d'habitants de l'Union européenne. Ils demandent protection, et un tiers d'entre eux sont des enfants...

EN FRANCE, toujours en 2015, 80 075 demandes d'asile ont été enregistrées. Seulement 31,3% des personnes ont obtenu une protection en tant que réfugié. Alors qu'en 1979, en plein choc pétrolier, la France a accueilli 120 000 réfugiés "boat people" vietnamiens et cambodgiens.

EUROSTAT, MARS ET MAI 2016 ; OFPRA, 2016

5

LES TEXTES INTERNATIONAUX

Déclaration universelle des droits de l'Homme - 1948 -

Article 13-2 :

« Toute personne a le droit de quitter tout pays, y compris le sien, et de revenir dans son pays. »

Droit à la vie	(article 3 DUDH) Tout le monde a le droit à la vie, à la liberté, et à la sécurité
Droit de ne pas être torturé et de ne pas subir de mauvais traitements	(article 5 DUDH) Personne n'a le droit de vous faire mal ni de vous torturer
Droit à l'asile	(article 14 DUDH) Tout le monde a le droit de quitter son pays et de demander protection à un autre pays s'il est persécuté ou menacé de persécutions
Droit à l'éducation	(article 26 DUDH) Tout le monde a le droit à l'éducation
Droit au logement et à l'accès aux soins	(article 25 DUDH) Tout le monde a droit à un niveau de vie suffisant pour assurer sa santé, son bien-être et ceux de sa famille, notamment pour l'alimentation, l'habillement, le logement, les soins médicaux ainsi que pour les services sociaux nécessaires
Droit de circuler librement	(article 13 DUDH) Toute personne a le droit de circuler librement et de choisir sa résidence à l'intérieur d'un État. Toute personne a le droit de quitter tout pays, y compris le sien, et de revenir dans son pays

Convention de Genève relative au statut des réfugiés - 1951 -

Article 1 :

« ... le terme "réfugié" s'appliquera à toute personne qui (...) craignant avec raison d'être persécutée du fait de sa race, de sa religion, de sa nationalité, de son appartenance à un certain groupe social ou de ses opinions politiques, se trouve hors du pays dont elle a la nationalité et qui ne peut ou, du fait de cette crainte, ne veut se réclamer de la protection de ce pays »

Convention européenne des Droits de l'Homme - 1953 -

Article 8 :

« Toute personne a droit au respect de sa vie privée et familiale, de son domicile et de sa correspondance. »

RESSOURCE 3
QUESTIONNAIRE

Notre personnage

Je suis :

Quelle est ma situation administrative :

- | | |
|---|---|
| ☐ En situation régulière | ☐ Réfugié |
| | ☐ Demandeur d'asile |
| | ☐ En possession d'une autorisation de séjour (carte ou visa) |
| | ☐ Reconnu MNA (Mineur Non Accompagné) |
| | |
| ☐ En situation irrégulière | ☐ Sans papier |
| | ☐ Refus d'autorisation de séjour (carte ou visa) |
| | ☐ Avec une OQTF (Obligation de Quitter le Territoire Français) |
| | ☐ Pas reconnu mineur MNA |

En t'aidant des documents mis à ta disposition, tu répondras aux questions suivantes :

3. Quelles sont les raisons de mon exil ?

4. Est-ce que j'ai le droit d'être en France ?

5. Est-ce que j'ai le droit de travailler ?

6. Quels sont les prestations sociales auxquelles j'ai accès ?
(exemple : CAF, RSA...)

7. Est-ce que j'ai accès à une prise en charge de mes soins ?

8. Est-ce que je peux aller à l'école (ou mes enfants peuvent-ils aller à l'école) ?

Pour finir, d'une manière générale :

- **Quelles sont les principales causes des migrations ?**
- **Les personnes qui migrent sont-elles pauvres ?**
- **Les migrants qui arrivent en Europe sont beaucoup plus nombreux qu'avant ?**

PRESENTATION

Le « Pas en Avant » est une animation simple et tout public qui aborde les questions des représentations. Elle permet de matérialiser visuellement une réalité plus ou moins abstraite, de faire prendre conscience de certaines réalités. En incitant les joueurs à se mettre dans la peau d'un personnage, elle a pour finalité de susciter la discussion autour d'une thématique choisie et de déconstruire des stéréotypes et des préjugés qui peuvent être répandus parmi les participants.

OBJECTIFS

- Faire naître et développer l'altérité, l'empathie, se mettre dans la situation d'un migrant, mesurer comment ils se situent dans les actes du quotidien
- Faire prendre conscience de la complexité de la question de l'accueil des migrants et de l'impossibilité d'un discours simpliste qui ne correspondrait pas à une diversité de situations humaines
- Vivre l'empathie
- Exprimer son ressenti

TEMPS INDICATIF : 30 minutes

DEROULE :

1. Les participants se glissent dans la peau de leur personnage. Ils viennent de faire des recherches le concernant.
 2. Ils se mettent en ligne au bout de la pièce.
 3. Consignes :
 - Expliquez-leur que vous allez leur lire une liste de situations ou d'événements.
 - À chaque fois qu'ils sont en mesure de répondre « oui » à l'affirmation, ils doivent faire un pas en avant. Dans le cas contraire, ils restent sur place :
 - J'ai le droit de séjourner en France
 - J'ai le droit de travailler
 - J'ai accès aux prestations sociales, comme une personne française
 - J'ai accès aux remboursements de mes soins si je suis malade
 - Je peux aller à l'école ou mes enfants peuvent aller à l'école
 - 2 dernières questions sur leur avis personnel :
 - Je pense que les migrants arrivent en masse et sont beaucoup plus nombreux qu'avant.
 - Je pense que les migrants qui arrivent en Europe sont pauvres.
 4. Lisez les situations une par une. Marquez une pause entre chacune afin que les participants puissent éventuellement avancer.
- Observer leur place par rapport à celle des autres. Demandez-leur qu'ils se souviennent des affirmations pour lesquelles ils n'ont pas pu avancer.

5. L'étape suivante consiste en un débriefing. Pour cette animation, cette étape permet de prendre tout son sens. Le débriefing peut se faire en maintenant la place de chacun, mais également en plénière (dans ce cas, demandez à chacun de prendre note de sa position finale) :

- Aborder les questions soulevées et ce qu'ils ont appris afin de réfléchir ensemble et exprimer son ressenti:
- Qu'est-ce que j'ai ressenti quand les autres avançaient et pas moi ? et inversement ?
- Quel est votre ressenti à la suite de l'atelier ?
- Que retenez-vous de l'expérience de votre personnage ?
- Qu'est-ce qui vous a interpellé ou étonné dans l'exercice ?

On termine sur les profils de chacun : lecture de leur carte Profil et/ou présenter en quelques mots le personnage.

Ce temps permet à l'élève de disposer d'un moment de synthèse et de conclusion des ateliers.

PRESENTATION

« Dans certaines localités le gouvernement français a ouvert des centres d'accueil et d'orientation suite au démantèlement de la jungle de Calais. Certains habitants se s'y sont opposés et d'autres y étaient favorables »

Les élèves ont à cocher parmi plusieurs arguments proposés 3 arguments pour et 3 contre **qui leur semblent fondés**.

OBJECTIFS

- Tester si les séances précédentes ont permis aux élèves de différencier les ressentis ou jugements, préjugés, des éléments objectifs, fondés.

RESSOURCES NECESSAIRES

- QCM « Accueil des migrants dans des centres d'accueil et d'orientation (CAO)

TEMPS INDICATIF : 20 minutes

DEROULE :

- Distribuer à chaque élève un questionnaire « CAO »
- Les élèves ont à cocher parmi plusieurs arguments proposés 3 arguments pour et 3 contre **qui leur semblent fondés**.

Arguments contre l'accueil des migrants

- ☒ Ça va coûter cher, de 25 à 40€ environ par jour et par personne
- ☐ Ils vont nous voler
- ☒ Ils ne parlent pas notre langue et ne connaissent pas notre culture
- ☐ Les migrants augmentent le risque terroriste
- ☐ Les migrants perçoivent les allocations familiales
- ☒ Les migrants, s'ils ont le droit de travailler, vont être embauchés dans les secteurs en tension comme l'hôtellerie, la restauration, le BTP...

Arguments pour l'accueil des migrants

- ☐ C'est temporaire : dès que la paix sera de retour dans leur pays, ils y retourneront
- ☒ Le droit de quitter son pays est inscrit dans la Déclaration universelle des droits de l'homme
- ☐ Ce ne sont pas des migrants économiques mais bien des réfugiés de guerre
- ☒ Historiquement, la France est un pays d'immigration, on l'appelle le pays des droits de l'homme
- ☐ C'est un devoir humain
- ☒ L'Europe a besoin de jeunes immigrés pour combler les offres d'emplois non satisfaites dans certains secteurs

QCM Accueil des migrants dans des centres d'accueil et d'orientation (CAO)

Dans certaines localités le gouvernement français a ouvert des centres d'accueil et d'orientation suite au démantèlement de la jungle de Calais. Certains habitants se s'y sont opposés et d'autres y étaient favorables

Recherchez parmi les arguments ci-dessous 3 arguments pour et 3 contre **qui vous semblent fondés** :

Arguments contre l'accueil des migrants

- ☐ Ça va coûter cher, de 25 à 40€ environ par jour et par personne
- ☐ Ils vont nous voler
- ☐ Ils ne parlent pas notre langue et ne connaissent pas notre culture
- ☐ Les migrants augmentent le risque terroriste
- ☐ Les migrants perçoivent les allocations familiales
- ☐ Les migrants, s'ils ont le droit de travailler, vont être embauchés dans les secteurs en tension comme l'hôtellerie, la restauration, le BTP...

Arguments pour l'accueil des migrants

- ☐ C'est temporaire : dès que la paix sera de retour dans leur pays, ils y retourneront
- ☐ Le droit de quitter son pays est inscrit dans la Déclaration universelle des droits de l'homme
- ☐ Ce ne sont pas des migrants économiques mais bien des réfugiés de guerre
- ☐ Historiquement, la France est un pays d'immigration, on l'appelle le pays des droits de l'homme
- ☐ C'est un devoir humain
- ☐ L'Europe a besoin de jeunes immigrés pour combler les offres d'emplois non satisfaites dans certains secteurs

OBJECTIFS

- Mesurer l'évolution de la pensée critique des élèves

TEMPS INDICATIF : 30 minutes

RESSOURCES NECESSAIRES :

- Feuille questionnaire « photo migrant »

DEROULE :

- Demander à chaque élève de choisir une photo qui représente leur état d'esprit par rapport aux migrants, suite aux séances qui se sont déroulées
- Leur distribuer « le questionnaire photo ». Leur demander d'expliquer et de commenter la photo choisie

Photo migrant

Une photo qui représente mon état d'esprit par rapport aux migrants

Ecris les mots qui te viennent quand tu regardes cette photo ?

Explique pourquoi tu as choisi cette photo ?
